

REVUE

EDITEE PAR L'ASSOCIATION  
CULTURELLE ET D'ETUDES  
DE JOIGNY

# L'ECHO de Joigny



*Photo RENÉ*

N° 11

La Maison de bois avant le 15 juin 1940.

## Chez «TEEN-AGE»

3, rue Montant-au-Palais  
JOIGNY

LA BOUTIQUE POUR TOUS

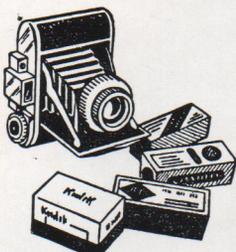
Confection pour les Jeunes

Dépositaire des marques :  
SORTILEGE - Jacques ESTEREL  
MINUIT - ODILENE

## CAISSE CRÉDIT AGRICOLE

Avenue Roger-Varrey  
JOIGNY

Toutes opérations  
de banque, bourse, change,  
tous crédits



STUDIO  
« JAN »

18, avenue  
Gambetta  
JOIGNY

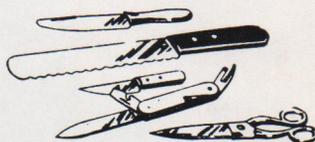
SPECIALISTE PHOTO-CINE  
PORTRAITS — IDENTITE

COUTELLERIE - REPASSAGE

**J. BOUGRIOT**

ARTISAN - COUTELIER

24, rue Gabriel-Cortel  
JOIGNY - 89



## S. R. C. M.

Société de recherches et de  
Constructions mécaniques

Siège social : 31, rue du Mans  
92 - COURBEVOIE

Usines et Services Techniques à  
JOIGNY - 89

Mécanique — Tôlerie — Chaudronnerie  
industrielle — Appareils et installations  
de traitement des eaux — Travaux bois  
et inox

CARRELAGE — FAIENCE  
MOSAÏQUE — PIERRE  
MARBRE



Joseph  
**ZAK**

Rue Debussy  
89 — JOIGNY



Agence PANIS

Georges FAVARD

SUCC<sup>r</sup>

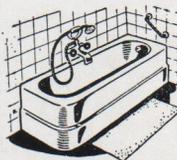
ADH N° 1773

Achat — Vente — Expertise  
Location  
Administration d'immeubles

10, rue Ile-Saint-Jacques  
89 - JOIGNY Tél. : 62-15-72

## D. VALENTIN

9, rue Lamartine  
89 - JOIGNY



Chauffage  
Sanitaire  
Plomberie

## Maison BOLZINGER

Flleurs naturelles et  
artificielles  
Articles  
funéraires



3 bis Avenue  
Gambetta  
JOIGNY  
Tél. : 62.14.14  
*Articles de pêche*

## LIBRAIRIE - PAPETERIE

articles de bureau - Imprimerie  
photo

## M. BERGER

7, quai Ragobert  
89 - JOIGNY  
Tél. 62-14-56



CAMPING  
SKI - CHASSE  
PLEIN-AIR  
SPORTS

## CABANON

J. SACARD  
1, Av. Gambetta — JOIGNY  
Tél. : 62-09-33

## LE BRICOLAGE SERVICE DE JOIGNY

Av. de Sully - Tél. : 62.10.23

« C'est vraiment  
le paradis  
du bricoleur »

Tout ce qui concerne  
le pneu

## Sté JEANDOT Fils

Maison fondée en 1924

13, Avenue Robert PETIT  
89 - JOIGNY  
Tél. : 62-18-84

## CHARCUTIER traiteur

Spécialités : Pâtés en croûte  
Jambon de Paris

Plats cuisinés **D. DEBIASTRE**



25, rue  
St-Jacques  
Case 22  
Marché couvert  
Tél. : 62-06-07  
**JOIGNY**

## QUATRE G.

GRAINES  
ARTICLES DE PECHE



T. 62-10-24  
**JOIGNY**

8, rue  
G.-Cortel

## A. LEVASSEUR

Réparations Automobiles

60, Avenue Gambetta  
Tél. : 62-23-52

JOIGNY Yonne

## SHELL

Pour l'argent, dormir c'est mourir un peu !

**Faites vivre votre épargne  
en la confiant à la  
BANQUE POPULAIRE DE L'YONNE**

24 Agences et bureaux dans le département

**PAMPRYL**

Les sept jus de fruits PAMPRYL sont  
parfaitement naturels



Les USINES PAMPRYL sont installées  
au cœur même des régions productrices

**PAMPRYL - NUITS-ST-GEORGES (21)  
et JOIGNY (89)**

- PRODUCTEUR EUROPEEN

**AMENAGEZ VOTRE AVENIR  
TOUT EN SIMPLIFIANT VOTRE EXISTENCE !**

**LA CAISSE D'ÉPARGNE DE JOIGNY**

FONDÉE EN 1842

EST LA SEULE A POUVOIR VOUS Y AIDER  
GRACE A LA GAMME ETENDUE  
DE SES FORMULES DE DEPOTS  
REMUNERES JUSQU'A 8 %

**ET TOTALEMENT EXONERES D'IMPOTS !**

CONSULTEZ-LA EN PRIORITE...

...ELLE EST PRESENTE DANS

100 VILLES ET COMMUNES DE L'ANCIEN ARRONDISSEMENT

## Bilan...

Il y a quatre ans, en automne 1969, nous tenions notre première réunion constitutive. Au moment où nous préparons notre prochaine assemblée générale du 10 décembre, lors de laquelle nous devons réélire notre bureau, il est bon de faire le point.

Les Joviniens nous ont favorablement accueillis : nous avons 775 abonnés, dont 535 à Joigny ou dans les environs immédiats. Nous avons rassemblé la plupart de ceux qui aiment notre vieille ville, veulent étudier son passé et contribuer à sa survie. Grâce à l'activité photographique des membres, un grand nombre de ses richesses ont été identifiées en vue de l'inventaire. Enfin, j'espère que l'année qui vient verra se réaliser notre projet de restaurer la maison de bois de la Place du Pilori, retardé jusqu'ici par des formalités administratives. Cette maison appartenant à l'hôpital de Joigny, à qui elle fut jadis léguée par Monsieur Lajoie, architecte de la Ville, c'est l'Hôpital qui doit en solliciter la restauration et en assurer, en principe, le financement. Le Conseil d'Administration, en deux réunions préparatoires s'est déclaré favorable à l'inscription à son budget de cette année des sommes nécessaires. Le dossier a été constitué à la Préfecture, l'administration des Monuments de France a donné son accord et serait disposée à faire face à 50 p. cent du devis de 12 millions prévus. D'autre part, on nous fait espérer 30 p. cent de la part du Département, le reste étant à la charge de l'Hôpital et à la nôtre. Tous les fonds provenant de la vente de notre livre « JOIGNY », sans aucun prélèvement, se totalisent à cette date en un compte spécial à la Caisse d'Épargne, sous la surveillance d'un comité composé de MM. POITEAU, Dr de la C.E., trésorier, CASIMIR, M<sup>es</sup> CORDIER, MOREAU, MAROT, SAUSVERD.

Tout semble donc repris favorablement de ce côté.

Mais la plus grande part de notre activité doit concerner notre Echo de Joigny, qui constitue le lien entre nous. Lien qui nous est cher, et que vous appréciez, je crois, tel qu'il est ? Nous voudrions le maintenir et même le développer, si possible.

Le Conseil d'Administration, en présence des frais croissants de publication, a porté à partir du n° 13

- l'abonnement au prix de 12 F pour 4 numéros,
- le numéro au prix de 3 F 50,
- la cotisation de membre actif de l'Association culturelle d'Études à 8 F par an.

J'espère que vous voudrez bien sanctionner ces tarifs par votre réabonnement.

M. VANNEROY  
Présidente de l'A.C.E.J.

# LES CAHIERS DE L'ABBÉ VIGNOT



*L'abbé Vignot, au début du siècle, fut une figure jovinienne qui aimait passionnément sa ville. On lui doit la restauration de la maison de bois de la place Saint-Jean*

Qui se souvient encore de « Monsieur Pierre » qui venait assez fréquemment à Joigny pour y rédiger et auquel il était fort attaché. Orphelin de bonne heure, l'abbé Pierre Vignot est élevé à Joigny par sa grand-mère maternelle Madame Deshayes-Thibaut qui l'envoie faire ses études secondaires à Paris.

Lauréat au concours général, il entra en Sorbonne en vue de préparer une licence ès-lettres. Son service militaire l'appelle à Chartres où il sert au régiment de dragons stationné dans cette ville. C'est au cours d'une méditation aux pieds de la Vierge Noire de la cathédrale qu'il se sent attiré par la vocation sacerdotale.

Son service achevé, il entre au séminaire de Saint-Sulpice et termine ses études théologiques à Rome où il est ordonné prêtre à Saint-Jean de Latran en 1884.

Prédicateur de grand renom il prêché dans la plupart des cathédrales de France stations d'Avent ou de Carême, mois de Marie ou panégyriques. Sa ré-

putation s'étend à l'étranger de Rome au Canada.

En 1920 on lui confie la chaire de Notre-Dame mais la maladie l'interrompt. Ce fut son chant du cygne.

D'autres ont parlé ou écrit sur sa prédication. Ici, il faut rappeler comment l'abbé Vignot a aimé Joigny. Il avait remarqué qu'un de ses mots favoris était le mot caler au sens de mettre d'aplomb, de fixer : « une idée qui cale un discours... notre maison calée par les maisons voisines ». Pour reprendre son expression, on peut dire que l'abbé Vignot se sentait « calé » à Joigny. La preuve en est dans les très nombreuses notes collectionnées dans ses cahiers (1) qui font référence à sa petite patrie. C'est Joigny (ou des sites de l'Yonne) qui servent de pierre de touche en peinture, en musique, en architecture. Ce sont ces notes que nous publions aujourd'hui.

(1) *Les cahiers de l'abbé Pierre Vignot*, publiés par l'abbé René Fourrey, Spes, 1936.

## JOIGNY

Route de Saint-Jacques, M. de Juilly me dit, gracieux : « C'est votre corniche ».

Le soleil faisait des ricochets sur la rivière avec des palets de cuivre neuf.

Nul plus beau pays qu'un pays de verdure dans la saison où les arbres ne sont plus verts.

Parfois, j'ai pris plaisir, les soirs de juin, à remonter la promenade, à écouter sous les marronniers l'eau qui s'échappe du lavoir, pour me rendre la première scène du second acte de Tristan, l'émoi délicieux d'Yseult à la tombée de la nuit, le dialogue de son cœur passionné avec le murmure des ruisseaux dans la forêt (2).

La nature en automne nous plaît parce qu'elle cesse de nous inquiéter. Plus d'orages, plus de ces chaleurs ni de ces splendeurs dont l'été nous écrase; plus de ces exultantes poussées de vie du printemps. L'univers semble désarmé. Nous ne pensons plus à en avoir peur. Nous l'aimons comme un ennemi mourant.

Dans le calme de l'automne, les feuilles mêmes des peupliers, toujours inquiètes, ne bougeaient plus que pour se détacher et tomber.

L'automne mettait sur ces prairies et ces bois les tons fanés d'un printemps de tapisserie.

Le ciel était du bleu de la grande rose, à la cathédrale de Sens. Le fleuve débordé charriait toutes les rouilles de l'automne.

(2) L'abbé Vignot évoque Bayreuth dont il était familier en remontant la Promenade du Nord à Joigny.

(3) Par temps de pluie, les Joviniens savent bien que le Montholon paraît beaucoup plus éloigné que les jours de beau temps.

(4) Il s'agit du chemin de fer départemental Joigny-Toucy-Auxerre qui a disparu à la fin de la deuxième guerre mondiale.

(5) L'abbé Vignot a offert à l'église Saint-Jean les boiseries de la sacristie qu'il avait achetées à Vézelay.

Les collines agrandies par la pluie (3).

Voyages d'hiver, pleins d'apparitions. Sur les lignes les plus familières, de Paris à Joigny, on découvre des horizons inconnus, des fuites de vallées, des châteaux, des vilages, des églises lointaines que l'été cachait.

Le paysage d'hiver, rosi par le froid, était une fête de printemps. Les vergers, les haies, les arbres dans les vignes, couverts de givre, semblaient en fleurs.

Les sifflets du tacot : (4)  
Passe pour les rapides de la grande ligne qui s'en vont en Egypte et aux Indes. Mais tant de bruit pour s'en aller de Joigny à Toucy !

Si on ne peut pas supprimer les coqs, qu'on supprime au moins les chemins de fer !

Et nous nous privons d'avoir des paons qui se pavent si merveilleusement, à cause de leur horrible voix ! Que ce ne soit pas pour retrouver, rares compensations, les locomotives !

Les trains des petites lignes, vides et mornes dans la nuit, traînent à regret à travers la campagne, et qu'on semble oublier dans les gares : ils font penser au dernier chemin de fer, au temps où ces voies trop lentes seront délaissées, où les wagons et les locomotives seront relégués au fond des provinces, comme on montre aujourd'hui les diligences anciennes sur les routes d'Algérie.

Voyage de nuit de Paris à Joigny. Tout le long de la route, à toutes les stations des rossignols chantent : la même chanson, naturellement. On dirait le même oiseau qui serait dans le train.

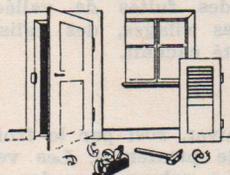
L'Yonne avec ses roseaux, a un air mal tenu, l'air de quelqu'un dont la barbe n'est pas faite.

La nuit dernière, à bout d'imaginations torturantes, après avoir dans mes cauchemars assassiné ou enterré tous mes parents et amis, n'ai-je pas rêvé que je mettais le feu à ma belle sacristie de Joigny ? (5).

PARQUETS BATIMENTS  
VITRIFICATION

## Menuiserie DARNIS

Rte de Chamvres - T. 62-23-08



**JOIGNY**

Installateur  
des fermetures  
**PERRIER**  
fer et bois



**A. Mathieu**

25, rue  
G.-Cortel

Tél. : 62.12.65

Joigny

Montres  
OMEGA et LIP  
Atelier  
de réparations

**HORLOGERIE - BIJOUTERIE**

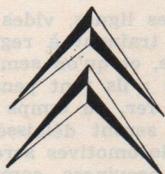
## QUINCAILLERIE CROUZY et Cie

52, AVENUE GAMBETTA — JOIGNY

Tél. : 62-22-33

FOURNITURES DE BATIMENT — OUTILLAGE — METAUX  
SANITAIRE — ROBINETTERIE

**CONCESSIONNAIRE ARTHUR MARTIN**



# CITROËN

## AUTOBIANCHI

**S.A.J. — 47 bis, Avenue Gambetta — JOIGNY**

Tél. : 62-23-90

LOCATION SANS CHAUFFEUR

M<sup>r</sup> PAQUEROT

# Art et Artisanat

AV. RHIN ET DANUBE JOIGNY TEL. 62-00-27  
RC. 69 A 26

RUE D'EGLENY AUXERRE TEL. 52.07.08

*A Joigny, on trouve des maisons toutes  
bâties cent fois plus belles que celles  
qu'on pourrait se faire*



◆

Dans ce précieux petit tableau de Saint-Jean, que le Pavillon de Marsan nous a emprunté, et que le Louvre nous envie, aux pieds de l'Enfant Jésus, de la Vierge et de sainte Anne fleurissent une anchoolie, un iris et une pensée (6).

◆

En toute ville de France, depuis Paris jusqu'à Joigny, les riches trouveraient des maisons toutes bâties, cent fois plus belles et plus nobles que celles qu'ils pourraient se faire... n'importe, ils dédaignent les hôtels et se bâtissent des bicoques. Grande preuve que l'homme est fait pour produire, non pour jouir.

◆

J'ai tort de me désoler de la banalité ou de l'originalité offensante des villes modernes, du trop neuf des façades, des toits : en vieillissant, elles finissent par ressembler à ce qu'elles ont remplacé. Le sol, le climat, la race tôt ou tard les ressaisissent, et à la fois les différencient du reste du monde et les rattachent à leurs traditions. Une ville auvergnate sera toujours une ville auvergnate. C'est ainsi que les femmes de Joigny, si déplaisantes à vingt ans dans leurs modes parisiennes, reviennent à soixante ans aux fichus et aux marmottes de leurs grand-mères. C'était bien la peine que l'on s'indignât jadis contre les élégantes de Saint-André ! Une mère Raclot ou une mère Ravin d'aujourd'hui ne se distinguerait guère de la mère Raclot ou de la mère Ravin de ma jeunesse.

◆

Certaines maisons de Joigny gardent, dans le langage usuel, le nom d'un officier de marque qui en fut le locataire, parfois il y a très longtemps : la maison de Beaufremont, dans mon en-

fance, puis la maison Polignac, la maison Hély d'Oissel, plus récemment la maison de Saint-Just, la maison d'Agrain... Cela donne à notre petit Joigny un air aristocratique que, sans le régiment, il n'aurait plus guère.

◆

Le vieux Charles Raclot, notre ancien vigneron : sous la casquette à pattes, belle tête de roi capétien. Aujourd'hui, chante à Saint-Thibault, il porte la chape de drap d'or sur un dos tout cassé à porter la hotte.

◆

Il y a, au pensionnat de demoiselles d'en face (7), quelque chose qui me fait envie immensément : ce n'est pas le très beau crucifix de la chapelle, il serait un peu grand pour chez moi ; c'est le robinet d'étain de la fontaine où je me lave les mains tous les jours, avant et (pour le plaisir de le revoir et de le manier une seconde fois) après ma messe. La fontaine a été achetée cent sous chez le marchand de faïence de la Grand'Rue : mais le robinet, avec anneau fleurdelysé, est un bijou Louis XVI : on l'a trouvé, paraît-il, dans la maison, l'ancienne maison des Bournet de Veron, au fond d'un placard. J'ai avoué à M<sup>lle</sup> R... (la directrice) ma passion pour ce robinet ; je lui ai dit avec toute la discrétion dont j'étais capable : « Je ne sais pas ce que je donnerais pour l'avoir ; je ne peux plus m'en passer ; rien au monde ne me rendrait plus heureux ». L'allusion me semblait assez transparente. Mademoiselle n'a pas bronché. Que faire ? Je ne peux pourtant pas mettre les points sur les i. J'ai de la délicatesse. Dois-je le voler ?

(6) Exposition des Primitifs français, Pavillon de Marsan, Paris, 1904, n° 4. Trésors d'art des églises de l'Yonne, 1970, n° 27.

(7) Institut Ste-Alpais, rue Montante-au-Palais ; l'abbé Vignot habitait au 39.

❖

Ce soir, pendant que je prolonge seul la veillée, un coup de marteau à ma porte, inattendu à cette heure tardive, et résonnant dans le grand silence des rues de Joigny, me rappelle un bruit de théâtre, des personnages de l'Etourdi ou des Plaideurs, allant heurter chez leurs voisins.

❖

En un pays appauvri, l'art risque de paraître sans cœur. Saint Vincent de Paul, à une époque d'atroces misères, dissuade la comtesse de Joigny d'achever son château (8). Nous regrettons l'inexécution du plan de l'architecte : nous sommes forcés d'applaudir au veto de l'homme de Dieu. Ces fantaisies sont bonnes pour une Venise, une Florence, commerçantes, cossues, gorgées d'or. Ainsi la richesse est nécessaire à l'art, matériellement et moralement : elle l'alimente et elle le justifie.

❖

Intérêt touchant que m'ont témoigné les habitants de Joigny dans ma convalescence, lorsque j'ai reparu après sept mois d'une maladie qu'ils s'étaient encore exagérée : empressement ou discrétion à me demander de mes nouvelles, regards familiers et joyeux dans la rue, saluts de gens qui ne me saluaient pas... Cela m'a donné une idée très douce de ce qui se passera peut-être à mon enterrement. Je me suis senti rattaché mieux que jamais à mes concitoyens. Dieu fasse que je n'oublie pas leur affection, que je la mérite de plus en plus, et que je leur rende en mille services !

### VEZELAY

Evêque de Vézelay ! Le beau titre ! François I<sup>er</sup> eut la pensée de lui donner une réalité.

❖

J'ai regretté de n'être pas citoyen de Vézelay. Peut-être est-il meilleur de ne pas y habiter, de retrouver une admiration toute neuve à chaque voyage. Certains raffinés évitent dans un port de mer de se loger sur la mer, pour avoir le plaisir de la découvrir trois fois par jour au bout de la rue.

❖

Charcot, sur la fin de sa vie, ému d'entendre les cloches de Vézelay.

❖

Vézelay en hiver : la pécheresse pénitente, dépouillée de sa parure, couchée au tombeau.

(8) Voir la notice sur le château de Joigny par J. Vallery-Radot. Congrès archéologique d'Auxerre, 1958, p. 114.



Le narthex de Vézelay, admirable prélude de la symphonie qu'est la nef.

❖

Vézelay. La place à l'entrée de la ville, aux maisons si joliment débantées « place des Epars », ou justement un aubergiste s'appelle Monceau.

❖

A Vézelay, l'église entourée de fleurs plus charmantes que leurs noms : bouillons blancs, bourrache...

❖

A Vézelay, je disais : « Quelle féerie ! ». Elle disait : « Quelle logique ».

❖

La Cordelle de Vézelay. Pèlerinage à la tombe de frère Pacifique. Qu'il me guérisse du préjugé de résoudre les difficultés par la passion.

❖

Viollet-le-Duc dit quelque part que le département de l'Yonne est la contrée où le vandalisme des Huguenots, de la Révolution et du XIX<sup>e</sup> siècle, s'est le plus exercé. Il oublie d'ajouter que c'est celle où lui-même a le plus sévi (Sens, portail de Vézelay).

❖

Il me semble que j'aurais mérité de naître à Vézelay et que Vézelay eût mérité que j'y naquisse. J'en aurais fait, peut-être, mieux qu'on a tenté de faire d'Orange — lieu gâté de souvenirs romains, d'accent provençal et de mistral — le Bayreuth français. Et un Bayreuth qui eût été, par sa beauté et par ses souvenirs, notre Montserrat et notre Wartburg.

*C'est ici la puissance de la lumière...  
il y a de l'espace à Pontigny*

## PONTIGNY

Pontigny, Vézelay, leur histoire : ce défilé de papes, de rois, de saints. Nous ne comprenons plus l'idée qui passionne nos aïeux, l'attachement à des lieux de prière et de réunion pour la prière.

Pontigny. Les étroites fenêtres aux dis-  
crètes grisailles, aux fleurs et aux algues  
entrelacées, pareilles à des floraisons  
fantastiques, aux teintes d'aigüe-marine  
et de perle, de nacre et de topaze brû-  
lée, faisant alterner sur la pierre nue  
des voûtes et des absides leurs reflets  
glauques et mauves.

Après la vision rose, la vision blan-  
che : même sensation reçue de l'inté-  
rieur de cette abbatale que de l'exté-  
rieur de la cathédrale de Milan : sen-  
sation extraordinaire de fraîcheur et de  
candeur : les joints clairs de l'appareil,  
le jour teinté de vert d'eau pâle que  
les verrières restituées laissent tomber  
dans les nefs, dans les chapelles absi-  
diales : l'ombre même, au loin, dans le  
tour du chœur est claire comme un re-  
flet de corps glorifiés... Dans cette  
église blanche, replacez par la pensée  
des religieux blancs en processions len-  
tes... C'est ici la puissance de la lu-  
mière. Vrai sanctuaire virginal : au lieu  
de la tombe de saint Edme, on voudrait  
voir ici la tombe d'une sainte Agnès ou  
d'une sainte Agathe : au fait, c'est ici  
Notre-Dame de Pontigny, c'est l'église  
de la Sainte Vierge, la Heilige Jungfrau.

En même temps, sensation d'extrême  
simplicité : Vézelay, même à côté de ceci,  
paraît somptueusement fleuri. Dès l'en-  
trée, la nudité imposante de la façade,  
gracieuse de la seule grâce de ses lignes,  
de ses ogives — le petit porche clair aux  
chapiteaux quasi-égyptiens, le plein-cintre  
de la porte au tympan nu : puis, dans  
la nef, ces piliers graves comme des moi-  
nes, ces chapiteaux où la large feuille à  
peine indiquée, comme une branche de  
céleri coupée près du tronc, fait contraste  
avec les feuilles des chapiteaux de ce  
pays-ci, toujours si détachées, même dans  
le plus pur XIII<sup>e</sup> — le chœur largement  
arrondi de manière à éviter l'ogive aigüe



(Photo Yonne-Tourisme)

si pénible ailleurs, terminée en poupe et  
non en proue comme trop d'autres... Par  
exemple, on ne voit pas bien comment  
saint Bernard pouvait goûter de telles  
églises si sobres : rien ne ressemble  
moins à son éloquence que cette archi-  
tecture qui se recommande de lui.

Grandes nefs vides de l'abbatale, haute  
salle voûtée du grenier des moines, vas-  
tes vergers, longues charmilles, il y a de  
l'espace à Pontigny, également pour la  
prière, pour l'étude, pour la promenade.  
Il n'y manque qu'une vue du pays. Ici,  
dans ma petite maison aux plafonds bas,  
près de ma fenêtre ouverte sur la vallée  
je me sens plus au large.

## SENS

Dans la crypte de St-Savinien, on  
voit, au mur de gauche, une inscription  
inachevée, à peine commencée : « Anno  
Incarnationis... ». Le graveur a tracé  
des raies pour aligner ses lettres, il n'a  
pas eu le temps de tracer une lettre de  
plus. Que voulait-il dire ? Quelle cause  
l'a interrompu ? La suspension est plus  
émouvante qu'aucune rédaction.

❖  
 Saint Loup, archevêque de Sens, voulait être enterré sous la gouttière de Sainte-Colombe. *Était-ce humilité ou symbole ? Que de gens passent leur vie à recevoir les égouts des toits !*

❖  
 Ermitage de Saint Bon, vide-bouteille de l'Archevêque de Sens.

❖  
 Sur la façade de la salle synodale, le saint Louis agenouillé sous un dais en forme de tours (sa prison de Damiette ?) L'original est dans le bric-à-brac du musée, à la casse.

❖  
 Au trésor de Sens, le délicieux saint Sébastien d'ivoire, attribué à Jean Cousin, fondant, fluide comme la chair.

❖  
 « Eva prima Pandora » (œuvre du peintre sénonais Jean Cousin actuellement au Louvre). Quelle bonne fortune, dans cette France si pauvre en peinture, d'avoir cette peinture française, et, dans cette province n'ayant qu'un tableau, quelle fortune que ce soit celui-là ! Quelle note de grâce à la suite de Vézelay, de Sens, de tous nos monuments, de tous nos paysages !

Dans l' « Eva prima Pandora », le paysage aperçu par l'ouverture de la grotte, cette ville qui s'élève au bord des eaux, ce n'est pas l'arrière plan montagneux de Léonard de Vinci et du pays lombard, c'est bien, en dépit de l'architecture de la Renaissance, un paysage français et sénonais, ces rives de l'Yonne aux lumières et aux brumes légères qui nous charmèrent tant de fois en ces jours d'automne. Et cette peinture d'Eve, mère des vivants et des sociétés naissantes, est bien une peinture d'automne.

## ROUSSEAU

CADEAUX - ART DE LA TABLE  
 LISTES DE MARIAGE

50, rue Cortel



89 - JOIGNY

Tél. : 62-23-60

## ROBERT et SIMONE

11, Place du Pilon

Joigny - Tél. : 62.22.98

Coiffent les Messieurs  
 avec ou sans rendez-vous  
 PARKING

## AU LION D'OR

Propriétaire :  
 R. de BEAUCHAMP

Bar - Hôtel - Restaurant

Rue Roger Varrey

JOIGNY

Tél. : 62.17.00

Sa cuisine bourgeoise  
 Ses spécialités. Sa cave  
 Ses prix étudiés

On prend des pensionnaires



## CHAUSSURES DELAVOIX

3, Avenue GAMBETTA



JOIGNY

Tél. :  
 62.00.47

Assurances  
 Retraites  
 Crédits

## Marcel RENAUD

Rue de Brion  
 Place Colette

TEL. 62-08-97

89 - JOIGNY

A TRES-HAUTE  
ET TRES-PUISSANTE DAME,  
PAULE DE GONDI,  
DUCHESSE DE RETZ,  
ET DE LESDIGUIERES,  
COMTESSE DE JOIGNY, &c.

La vertueuse Marquise de Magnelais  
née Gondy

par M. VANNEROY

Il existe à la Bibliothèque de Joigny un livre ancien et très curieux intitulé :

« La Vie admirable de TRES HAUTE,, TRES PUISSANTE, TRES ILLUSTRE ET TRES VERTUEUSE DAME CHARLOTTE MARGUERITE DE GONDY, MARQUISE de MAGNELAIS, où les âmes fidèles trouveront de quoy admirer et des vertus solides à imiter ».

L'auteur, ami des superlatifs, signe très humblement : « le P. M.C.P. » et l'ouvrage est édité à Paris, chez la Veuve Nicolas BUON, rue Saint-Jacques, à l'image de Saint Claude, devant les Mathurins, en 1656 (avec approbation et privilège du Roy).

J'ai extrait du livre du Révérend Père, qui prend souvent le ton d'un panégyrique, et qui se répand en longs commentaires sur la vertu, la piété, la bienfaisance de la Marquise, ces quelques extraits propres à nous faire connaître l'atmosphère du temps, et surtout la puissance des ordres religieux dans la vie des grandes familles, même les plus mondaines. Il en est ainsi de la très puissante famille de Gondy, qui domine par son influence dans les conseils des rois Charles IX, Henri III, Henry IV et Louis XIII, dirige la Marine par la charge de Général des Galères, et en même temps fournit à l'Eglise de France :



(Photo Jan)

*Pierre de Gondy, évêque de Paris  
de 1570 à 1598, comte de Joigny*

Sans compter l'héroïne du livre, qui, après son veuvage se fait la bienfaitrice des Capucins, ordre amené d'Italie en France par la reine Louise de Lorraine, femme de Henry III. Le plus grand désir de la Marquise de Magnelais était de devenir religieuse de cet ordre. Ayant perdu son fils et marié sa fille, elle s'établit tout près du couvent des Révérendes Mères et y faisait souvent des retraites, impatiente d'y prononcer ses vœux. Mais les Pères Capucins, avertis de l'opposition de la famille de Gondy à ce dessein en retardent le plus possible la décision. A bout d'arguments, ils provoquent un conseil réunissant le Cardinal de Gondy, son oncle, le cardinal de Retz, son frère, Philippe Emmanuel, comte de Joigny, M. Duval, Docteur en Sorbonne, le R.P. de Berulles, de l'Oratoire, le Provincial des Feuillants, et un prédicateur capucin, « priés de tenir l'affaire secrète et de dire franchement ce qu'ils jugeraient en conscience estre le plus expédient, ou de laisser entrer Mme la Marquise de Magnelais aux Capucines, ou de l'empêcher ». « Toute l'assemblée s'arrêta principalement sur les biens publics et immenses qu'elle faisait dans le monde, et tous conclurent qu'il l'a (sic) fallait empescher d'entrer en religion et pas un ne se sentait assez fort en raison pour luy faire changer de résolution. La conclusion fut d'écrire à Sa Sainteté pour luy défendre et d'employer Monseigneur le Nonce pour en obtenir le bref et le luy faire savoir.

« Enfin le temps arrive, que Paul cinquième luy fait scavoir sa volonté par Monsieur le Nonce ; il prend son temps de la trouver à sa maison, et de luy parler avec les précautions de la plus grande sagesse, pour adoucir ce qu'il avait à luy dire de la part de sa Sain-

— 4 évêques de Paris :

Pierre, de 1570 à 1598 (qui achète le comté de Joigny en 1603)

Henri, son neveu, cardinal de Retz, 1598 à 1622.

Jean-François, frère du précédent devenu archevêque de Paris en 1623.

François Paul, le fameux Cardinal de Retz de la Fronde, coadjuteur de son oncle en 1643, lui succéda en 1654.

— un prêtre :

Philippe-Emmanuel, d'abord Comte de Joigny, devenu prêtre de l'Oratoire après son veuvage, et dont l'œuvre s'associe à celle de St Vincent de Paul.

— et 4 religieuses :

Antoinette d'Orléans, entrée en religion après la mort de son mari, le Marquis de Belle Isle,

Louise, fille d'Albert de Gondy, Prieure de Poissy.

Jeanne, qui succède à sa sœur comme Prieure.

Marie Catherine, fille de Pierre, religieuse du Calvaire.

*Henri, évêque de Paris de 1598-1622  
cardinal de Retz*

teté ; ce qui la surprit plus qu'on ne peut dire. Cette défense estait un coup de dard qui n'estait pas prévu qui lui donna dans le cœur et luy fut aussi amer que la mort ».

Elle se soumit cependant, et partagea sa vie entre la prière et les austérités.

« Elle avoit réglé sa dépense et divisé en trois parties, qu'elle mettait dans trois bourses différentes ; la première estoit pour les pauvres religieux et les ecclésiastiques nécessiteux, dans la seconde estoit la part des pauvres, et la troisième c'estoit pour l'entretien de sa famille. « Par là, il faut entendre l'entretien de sa maison, de ses domestiques, et de l'entourage qu'elle entretenoit, composé de pauvre noblesse, de pauvres honteux, de filles méritantes qu'elle marioit ».

Au milieu de ces pages si édifiantes, se glisse pourtant un épisode qui nous rappelle que nous sommes aux temps troublés de la Fronde, et que les mœurs familiales étaient encore empreintes d'une certaine brutalité, celle-ci nous paraît d'autant plus choquante, par contraste avec le faste apparent de la vie de cour.

« Elle regardoit le péché comme le plus grand mal à quoy il falloit remédier dans les affaires les plus importantes. Quand le mal est osté, disoit-elle, Dieu pourvoit au reste. (...). Elle avoit marié Madame sa fille à Monsieur le Comte de Candal, Fils de Monseigneur le Duc d'Epéron. C'estoit un jeune Seigneur de grand cœur, qui avoit de grands avantages, mais comme le soleil il avoit des taches qu'il a bien fait paroistre dans le mauvais traitement qu'en a ressenty sa nouvelle épouse : Elle avoit beaucoup de vertu et de mérites,



(Photo Jan)

qui ne l'ont pas empêché d'en prendre du dégoût, qui a mis dans son cœur la haine à la place de l'amour, jusque à se résoudre de suivre son caprice pour l'envoyer en exil, afin de ne paroître jamais en Cour, voulant couvrir sa mauvaise humeur, en la publiant par une action qui a intéressé sa réputation. Il la fit donc enlever par subtilité, et partir de Paris secrètement. Mais dans ces fâcheuses occasions, à des personnes de condition, le pavé des rues parle, et l'action se publie d'elle-même... Madame la Marquise sa Mère, et Messieurs ses Frères en furent avertis dès l'instant ; nostre sainte n'a recours qu'à Dieu, son refuge ordinaire. Messieurs ses frères mettent promptement quantité de gentilshommes sur pied pour courir après et l'arrêter. Il n'estoit question que d'avoir le consentement et l'autorité de sa Mère, qui avoit plus envie de ravoir sa fille que personne ; néanmoins à cette proposition, elle répondit à Messieurs ses frères, et à cette petite armée toute preste à se mettre en campagne : Me répondez-vous qu'en cette entreprise il n'y aura personne de tué ; le Saint Nom de Dieu n'y sera-t-il pas blasphemé, et n'y commettra-t-on au-

cun péché ? Je ne puis donner mon consentement autrement ; je ne veux pas estre cause que Dieu soit offensé, ma fille est sous sa protection, j'espère que Sa Miséricorde me la ramènera. Chacun demeura muet, et sans réponse à cette résolution. Les chevaux sont débridez chacun se retire chez soy, on attend le secours du Ciel dans cette méchante affaire, qui mettoit toute la Cour en alarme.

Il arriva par une Providence de Dieu, que l'exilée arrivant à Bourges, et sortant de son carrosse, conduite de la cour de l'hostellerie à la chambre par les exécuteurs de la passion du jeune Comte. Elle fut reconnue d'une femme qui jugea le malheur de cette jeune dame. Voyant les démarches de son train armé, elle en fut éclaircie à l'instant, et s'alla plaindre à la justice. Dès le lendemain du matin on se saisit de la Dame et des gardes. La Dame confirma la justice de la plainte de cette bonne femme, elle fut mise en liberté, les gardes arrestez et tous renvoyez avec seureté à Paris.

Dieu scait la joye de nostre sainte

Marquise, et les actions de graces qu'elle rendit à Dieu, de qui elle tenoit cette délivrance miraculeuse qu'elle avoit obtenu par ses prières, et que Dieu luy avoit accordé pour récompenser son zèle, qui avoit exposé sa fille unique au péril, plutost que de souffrir que Dieu fut offensé ».

Après cet épisode, digne d'une « Légende dorée » de style médiéval, nous quitterons notre sainte Marquise, non sans un souvenir reconnaissant, car son biographe ajoute, en passant, que les Révérendes Mères Ursulines de Joigny peuvent rendre témoignage de sa bienfaisance.

Notons aussi le point final de cette vie édifiante — trait suprême d'humour posthume ou de pieuse vengeance ? —

« Messieurs ses Parents pâmoient de douleur en la voyant. Elle les consoloit, les priant d'agrèer son Testament, où elle avoit fait les pauvres ses héritiers ; que pour eux, qu'elle les prioit de prendre le Ciel pour héritage et d'y attacher toutes leurs affections, qu'elle s'efforceroit de leur obtenir cette grâce par ses prières... ».

**BANQUE**  
**SOISSON - MAUGEY**  
*Banque privée fondée en 1835*  
*Siège Social : SENS*  
 TOUTES OPERATIONS  
 DE BANQUE  
*(Prêts à la Construction, Prêts  
 Personnels....)*  
 Agence à **JOIGNY**  
 Rue d'Etape Tél. : 62-03-45

**André et Mireille**  
**GERMINEAU**  
**COIFFURE DAMES**  
 Biosthéticien - Postiches  
 MODES  
 33, rue Gabriel Cortel  
 89 - JOIGNY  
 Tél. : 62.03.72

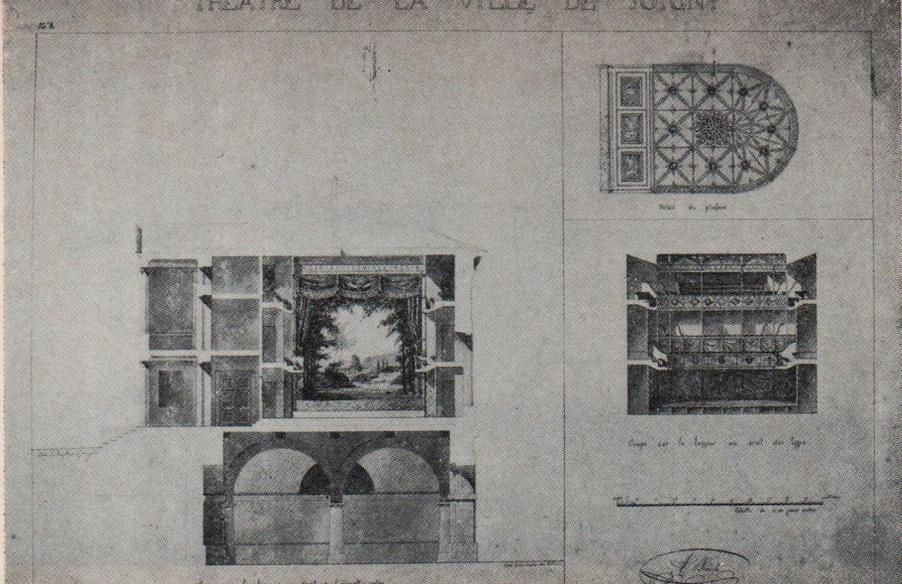
**MODERN'**  
**HOTEL**  
**89-JOIGNY**  
 T. 62-16-29



**Rôtisserie - Tournebroche**  
 Salles et salons pour congrès  
 Repas d'affaires

**ELECTRICITE GENERALE**  
**P. MONTESSINO**  
 8 et 10  
 Place du Pilori  
 T. 62.14.30  
*Agent agréé :*  
 VEDETTE  
 LINCOLN  
 THOMSON-  
 ATLANTIC





L'architecte du Théâtre municipal de Joigny a composé un remarquable portefeuille de plans aquarellés. (Ministère des Af. culturelles)

Ci-dessus, détail du plafond, coupe en avant des loges et du paradis et coupe en avant de l'avant-scène avec le décor et le manteau d'arlequin

## Une Maison des Jeunes et de la Culture en 1833 au Théâtre de Joigny

par J. BOLZINGER

Pour Pérille-Courcelle, notre chroniqueur local si attaché à sa bonne ville de Joigny, le 16 août 1824 fut sans doute un jour mémorable teinté de mélancolie. C'est en effet à cette date que fut donné le premier coup de pioche de la démolition de la Porte Saint-Jacques, la plus ouvragée et la plus décorative des vieilles portes d'enceinte, au bas du Boulevard du Nord.

Pérille-Courcelle nous a laissé d'ailleurs toute une série de croquis de cette construction et de ses sculptures, dont une, recueillie par lui, orne encore la cour de son ancienne maison.

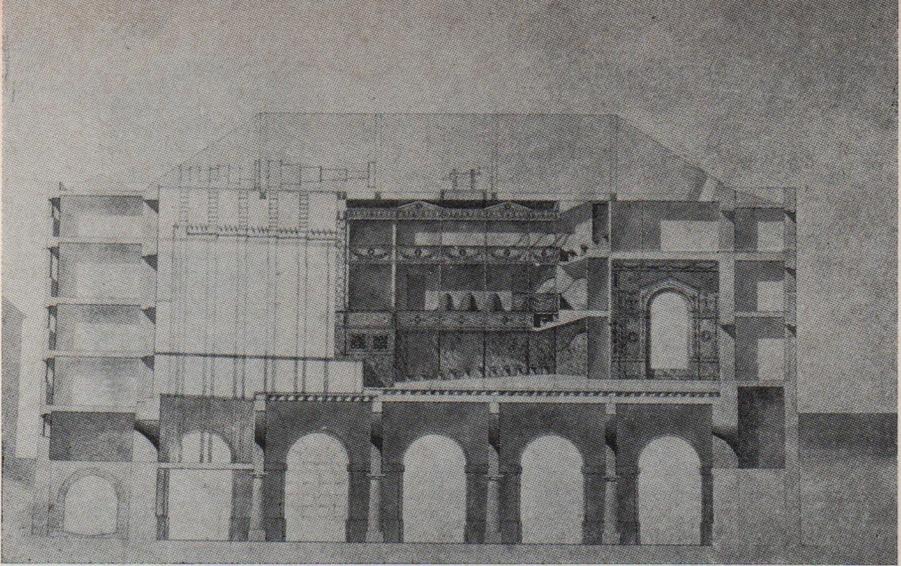
Pourquoi cette suppression ? Pour l'établissement, sur le site, d'une halle au blé qui, près de la route, serait d'un accès facile et bien adapté aux besoins de la « vie moderne » du moment.

De ce côté-là encore, une pensée de regret nostalgique pour la promenade

qui allait disparaître. Cette promenade, dénommée « petite butte » et établie sur l'emplacement des anciens fossés, comportait une allée d'arbres fort appréciée, semble-t-il, des Joviniens d'alors. Pérille-Courcelle nous dit avoir beaucoup fêté, dans son enfance, autour des « barrières » et des « tourniquets » de cet « espace vert » très fréquenté.

Quoi qu'il en soit, place nette ayant été faite, le maire Chaudot posait solennellement, le 28 octobre 1824, la première pierre du nouvel édifice. Cette pierre était celle de l'angle sud-est et comportait un trou carré où furent déposés des monnaies du temps, des médailles de Louis XVIII et Charles X et une liste des noms des architectes et adjudicataires des travaux.

Puis l'ouvrage monta petit à petit et, dans le courant de 1825, on arrivait aux « cintres » de la halle. En 1826, la cons-



Coupe sur la longueur de la salle avec les cintres, le balcon et le foyer.  
Au rez-de-chaussée, la Halle au blé.

truction « maçonnerie », (les murs), est terminée jusqu'au toit. On s'attaque à la charpente. Mais un différend surgit entre l'architecte et les charpentiers. Tout est suspendu. Il est question de tout recommencer. Finalement l'œuvre est reprise et terminée après « correction » et « réparation ». Pour effectuer tous ces travaux, les gens du bâtiment imaginèrent de lancer un « immense pont de fortes planches », allant de la promenade du Nord à l'étage du bâtiment, ce qui semble avoir donné un aspect assez original au chantier. En 1827, on attaque la couverture en ardoises, qui s'effectue apparemment sans complications particulières. On tenta également, la même année, le voilage de l'intérieur de la halle. Mais, peu de temps après avoir été « déceintré », celui-ci menaçait de s'effondrer, d'où étayage précipité et remplacement de la voûte par un plancher soutenu par des piliers intérieurs.

Enfin la terminaison complète et définitive intervint en 1828. Voici la description que donne Pérille-Courcelle du local de l'étage :

« La grande salle supérieure a 50 pieds de long sur 33 de large. Elle occupe les trois croisées du milieu de la façade. Les deux autres croisées à chaque extrémité éclairent les pièces qui sont à chaque bout de la grande salle. Ces pièces doivent former, au levant principalement le logement du concierge, et au couchant une chambre du conseil et dépendances. La grande salle doit servir aux grandes réunions, telles qu'assemblées pour le tirage de recrutement et conseil de révi-

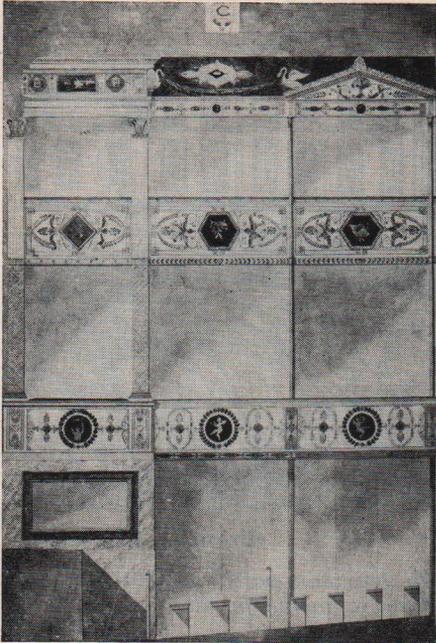
sion, adjudication des bois, etc, pour lesquelles la salle de l'Hôtel de Ville se trouve souvent trop petite. On a aussi le projet d'y construire une salle de spectacle « déplaçable à volonté »...

... Et, à ce sujet précisément, Pérille-Courcelle ajoute, un peu plus loin :

« Du 14 juin 1833, ouverture de la salle de spectacle par les jeunes gens de la ville. Cette ouverture, projetée par les jeunes gens sans la participation des autorités, a eu lieu sans aucune solennité et n'a présenté rien de remarquable. Quelques portions de la salle n'étaient pas encore entièrement achevées et le Maire, qu'ils n'ont prévenu que la veille de leur représentation, ne leur a permis de jouer que parce qu'ils étaient trop avancés dans leurs dispositions, principalement par l'engagement d'actrices qu'ils avaient fait venir de la troupe de Sens. La réunion n'a pas été aussi complète qu'on pouvait l'espérer en pareille circonstance, d'abord par ce défaut de concours de l'administration, puis par l'élévation du prix des places qu'ils avaient augmenté, dans l'intention d'employer le surplus des frais à une augmentation de la décoration.

Cette représentation a été suivie de celles successives de la troupe de Sens sous la direction du sieur Tuillier. La nouveauté de la salle, sa coupe gracieuse, la fraîcheur et le bon goût de ses décors ont attiré la foule et malgré la modération (!) du tarif des places, cette troupe a dû profiter à cette première exploitation ».

C'est cette salle, toujours existante en



Détail de la coupe transversale qui donne une idée du décor pompéien antérieur aux tentures nécessaires au cinéma parlant.

1973, qui est occupée aujourd'hui par le cinéma Artistic ; et, pendant longtemps, y a subsisté l'ancien décor pompéien qui datait probablement des débuts de l'installation ci-dessus décrits. Il n'y a guère qu'une quinzaine d'années qu'il a été remplacé par la décoration actuelle.

Une remarque pour terminer à ce propos : notre jeunesse d'aujourd'hui passe pour particulièrement frondeuse et « contestataire »... se représente-t-on cependant, lorsque la belle salle moderne de l'ancien quartier Dubois-Thainville eut été terminée voici quelques années, un groupe de cette démoniaque jeunesse faisant comme ses ancêtres de 1833, en occupant ladite salle immédiatement et sans façon, pour y monter une pièce théâtrale sans se soucier le moins du monde de la moindre autorisation officielle de la mairie ?... Nous ne croyons pas personnellement qu'elle ait pu oser penser à une telle témérité, à l'époque ! Alors, après tout, les jeunes de notre temps sont peut-être moins « terribles » que nous ne nous le figurons...

Quant à la halle au blé qui avait motivé l'édification de toute la construction, il y a beau temps qu'elle est désaffectée et qu'elle sert de dépôt de matériel à la municipalité. Un agréable jardin y a été aménagé voici quelques mois.

## OUVERTURE DU THÉÂTRE DE JOIGNY.

LE VENDREDI 14 JUILLET 1855,

Les Jeunes Gens de la Ville donneront une représentation de :

### LE NOUVEAU POURCEAUGNAC.

Vaudeville en un acte du théâtre du Gymnase.

#### PERSONNAGES.

M. DE VERSEUIL, Colonel.      EMMET DE ROUFFIGNAC, officier de cavalerie, prétendu de Nina.  
 NINA, sa fille.                      FURET, Percepteur des contributions.  
 THEODORE, Lieutenant, amant de Nina.      Madame FURET, son épouse.  
 JULES, } Sous-Lieutenant.      TIENNETTE, sœur de Nina.  
 LEON, }                                      DROLICHON, Commis à cheval.

### UN DE PLUS,

Comédie-Vaudeville, en 5 actes, de MM. Paul de Kock et Dupeuty.

#### PERSONNAGES.

HENRI BLÉMENT, jeune Avocat.      M. LEDOUX, Hôteleur.  
 FÉRODIADE BELAN, son ami.      EUGÉNIE, épouse de Blément.  
 M. ROQUEMOURT.                      CAROLINE, nièce de Roquemourt.  
 PETERMANN, tailleur allemand.      LUCILE, Moinette.  
 SAINT-EDMOND, petit-maire.      JEANNETTE, servante d'Eugénie.  
 Sir JOHN, Anglais.                      Promeneurs, etc.

### LES COMPAGNONS

#### DU DEVOIR,

Vaudeville grivois, en un acte, du théâtre des Variétés.

#### PERSONNAGES.

ROBERT, Maître Charpentier.      Un Notaire.  
 JULIEN, son fils.                      Mère BONTEMPS.  
 FERBLANC, Ferblantier.              JUSTINE, sa fille.  
 FANFAN-LAMOTTE, Tanneur.      Compagnons, Villageois et Villagesois, etc. etc.  
 LA BAMBICHE, }  
 BOURGUIGNON, } Compagnons.

Le Bureau sera ouvert à 6 heures et le rideau sera levé à 7 heures très-précises.

#### PRIX DES PLACES :

Loges d'Avant-Scène, 2 f. 50 c.	Orchestre, 1 f. 75 c.
1. <sup>res</sup> Loges de face, 2 25	Amphithéâtre, 1 50
1. <sup>res</sup> Galeries, 2 »	Parterre, 1 25
2. <sup>es</sup> Loges de face, 1 75	2. <sup>es</sup> Galeries, 1 »

S'adresser, pour prendre des billets à l'avance, à M. Bouvon fils.



(Dessin R.-M. Paillot)

*Le château d'Esnon a été construit dans la deuxième partie du XVIII<sup>e</sup> siècle et, depuis 1785, est resté dans la même famille.*

## Le château d'Esnon

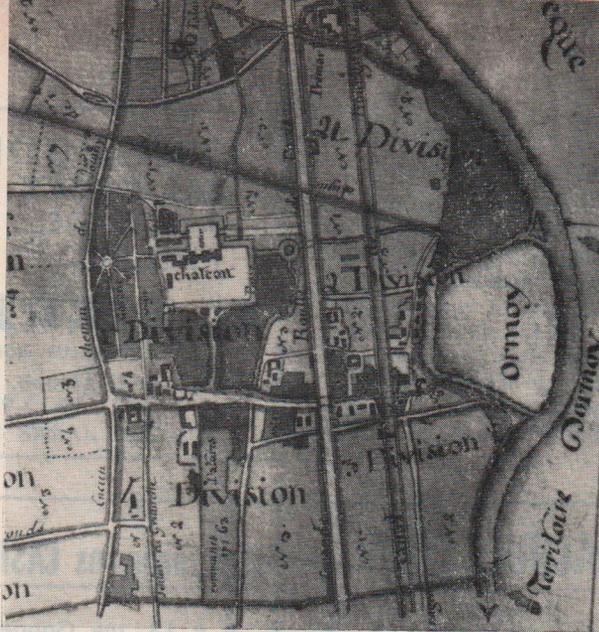
par R.-M. PAILLOT

« Rien ne rit à mes yeux comme ce coin du monde », disait un poète à propos des bois profonds, pleins d'ombre et de sources claires qui font le charme du village d'Esnon, situé à une douzaine de kilomètres environ de Joigny.

Les charmes de ce coin de France n'attiraient pas seulement les poètes ; en effet, la terre d'Esnon fut et demeure une baronnie. Sur l'emplacement du château actuel, une villa de plaisance avait déjà été construite à l'époque Gallo-Romaine. Nous ne savons rien de cette bâtisse, sinon son existence, et nous allons être obligés de faire un grand saut dans le temps pour arriver en l'an 1180, période pendant laquelle le château, qui n'était toujours qu'une grande villa de plaisance, appartenait à un Monsieur Bochard, frère du seigneur de Seignelay. Au fur et à mesure des années, le château et les terres appartenirent jusqu'en 1751, à trente propriétaires, parmi lesquels on note quelques représentants de grandes familles françaises, comme les familles de Lespinasse, de Langhac et de la Rochefoucauld.

En 1751, le domaine d'Esnon fut vendu à Monsieur Jacques-Louis Bouret de Vézelay, écuyer, chevalier, ancien trésorier général de l'Artillerie et du Génie. Le château était, disaient, « vieux, flanqué de tours, entouré de fossés profonds... il avait soutenu cinq sièges à l'époque des guerres de religion et de la Ligue » (1). Alors, le nouveau propriétaire le démolit et fit reconstruire celui qui existe actuellement. L'architecture du bâtiment était sensiblement du même style que celle de l'ancien château, mais Monsieur Bouret de Vézelay compléta l'ensemble en le flanquant de deux pavillons. Seul changement important : La façade, autrefois orientée à l'ouest, est maintenant orientée à l'est, et l'on entre aujourd'hui directement dans la cour d'honneur.

Le Seigneur d'Esnon fit creuser de magnifiques pièces d'eau, aménager cours et jardins. Il fit ériger l'orangerie, agrémenta le parc d'une jolie cascade coulant d'un rocher artificiel et fit planter les gigantesques platanes que l'on voit encore aujourd'hui. Il s'occupa également de faire creuser



Ce plan de 1788 montre bien l'emprise du château au nord de la route de Paris

une rivière anglaise fort poissonneuse, et la « Fontaine du Rocher, si renommée pour la pureté et la fraîcheur de ses eaux » (1). Mais tout ceci coûtait déjà fort cher, et Monsieur Bourret de Vézelay fut ruiné...

Le 23 mars 1785, Monsieur Georges GRAND, chevalier, devenait Seigneur d'Esnon. Il était le premier représentant de la Famille Grand à laquelle appartient encore aujourd'hui le domaine. Le Chevalier fut un homme courageux et téméraire, surtout au cours de la période révolutionnaire. Il fit construire dans un grand pré situé derrière le château, son propre tombeau entre deux bras de la rivière anglaise. La sépulture, que l'on peut encore apercevoir, est en forme de pyramide tronquée.

Les années passèrent. Messieurs Daniel-Henry et William-Cornelis Grand d'Esnon, petits neveux du Chevalier Grand, étaient co-propriétaires du domaine. A cette époque alors, la propriété connut les débuts d'une période d'activités industrielles assez remarquable.

### LA SUCRERIE

Dans les bâtiments de la ferme actuelle, les deux frères avaient fait installer, en 1836, une sucrerie et une raffinerie. En effet, les terres avoisinantes et le domaine lui-même pouvaient fournir une grande quantité de betteraves à sucre. Tout allait pour le

(1) B.S.S.Y. 1902.

mieux, mais, malheureusement, pour des causes diverses, les deux usines cessèrent leurs activités en 1846.

### LA TUILERIE

Construite près du canal de Bourgogne en 1842, elle était exploitée par les propriétaires du château et fut florissante. Chaque année en effet, « plusieurs centaines de briques, des milliers de tuiles, de carreaux carrés ou à six pans et des faitières » (1) étaient fabriquées à Esnon. La production était expédiée en grande partie sur Paris. L'on extrayait la matière première (terre à brique, terre jaune), dans un hameau de Bussy-en-Othe appelé La Ramée. La tuilerie cessa de fonctionner en 1884.

Le 5 mai 1847, Monsieur William Grand d'Esnon devint le seul propriétaire du domaine en rachetant la part de son frère Daniel-Henri.

### LA PISCICULTURE

Monsieur William Grand d'Esnon créa dans l'ancienne laiterie un établissement de pisciculture. Celui-ci produisait des truites saumonées et à cette époque, Esnon connut un peu d'es-or ; la pêche au filet attirait de nombreux amateurs. Les alevins étaient fournis par les pièces d'eau du château. Mais au moment de la guerre de 1870, l'établissement fut fermé.

L'industrie du XIX<sup>e</sup> siècle a fait place aujourd'hui à l'agriculture moderne,

puisque la ferme est encore exploitée actuellement. La famille Grand d'Écnon possède toujours le domaine.

Maintenant, l'orangerie s'est dégradée, et le parc semble regretter sa grandeur perdue. Le château s'ennuie dans son cadre de verdure, et le promeneur solitaire pourra ressentir une impression de paix infinie en le voyant se mirer dans les eaux glauques d'un étang recouvertes de nymphéas et sillonnées inlassablement par des cygnes blancs, âmes muettes d'un lieu chargé d'histoire.

## USINE JACQUES CŒUR



Toute l'alimentation  
du bétail

CÉZY - 89

Tél. : 63.10.01

**THOMSON  
DUCRETET  
ATLANTIC  
FRIGECO**

**G. PIERROT**

DISTRIBUTEUR AGREE

28, rue de l'Etape, JOIGNY

Tél. : 62.17.92

*SERVICE APRES VENTE*

## Les magasins CASIMIR S.A.

9 à 13, rue Gabriel CORTEL

JOIGNY - Tél. : 62.02.05

Habilent

**hommes - dames - enfants**

*aux meilleurs PRIX*

## MAISON DE LA PRESSE

LIBRAIRIE - PAPETERIE - DISQUES

20, rue Gabriel-Cortel

Tél. : 62-21-51

JOIGNY



AMEUBLEMENT  
DECORATION

*Fabricant*

**Jacques RYON**

7, 8, quai LECLERC

Tél. : 62.17.22

JOIGNY

**Encore du nouveau!**



**PHILIPS**

K 049

Ligne magique :  
réglage ultra-simple.  
Clavier 6 chaînes.  
Image géante 63 cm.  
2 haut-parleurs.  
Ebénisterie luxe.

EN VENTE

HENRI

**FRY**

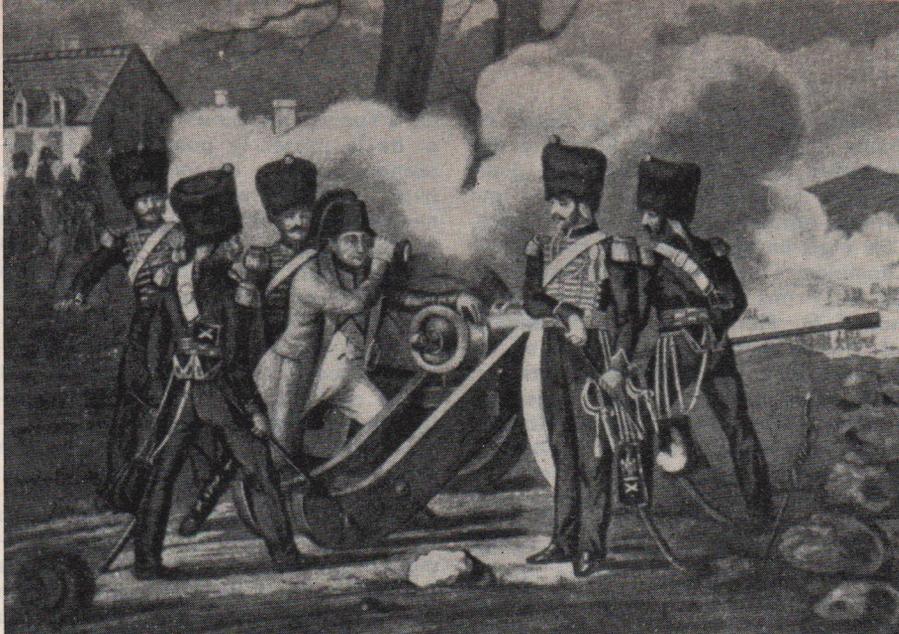
15, rue

Gabriel-

Cortel

**JOIGNY**

Tél. 62.11.34



## A VILLENEUVE-sur-YONNE en 1814

### *Notes originales de M. le Gentilhomme (suite)*

*Pendant la Campagne de France (1814), la partie septentrionale du département fut le théâtre de nombreux mouvements de troupes et l'occupant apparut aux habitants, assez affolé par la stratégie napoléonienne.*

Le 13, nous reçûmes le corps commandé par le général Hohenlohe composé d'infanterie au nombre de 5 à 6 000 hommes et de 1 000 à 1 200 chevaux avec un peu d'artillerie forte de 73 pièces y compris quelques obusiers. L'artillerie seulement campa dans la plaine des Egri-selles ; toute la troupe logea en ville. Les maisons furent encombrées, dans quelques-unes, il y avait jusqu'à 110 soldats, tous très exigeants et surtout bien insolents. Ils partirent le 14 au soir, se dirigeant sur Sens.

Ce même soir arrivèrent les Chasseurs Tyroliens, les Chasseurs du Lowe et autre infanterie légère au nombre de 3 500 hommes et la suite en chevaux, valets et vivandières, plus le Régiment des Dragons de la Tour qui allèrent cantonner à Rousson et Marsangis. L'infanterie resta logée en ville. Le tout était commandé par le Prince de Hesse. Ce corps resta les 15 et 16. Il surpassa en pillage, en mauvais traitements tous les autres corps qui l'avaient précédé. Deux faits qui se sont passés sous les yeux des habitants de Villeneuve peindront les gens auxquels nous étions livrés.

Un malheureux habitant du faubourg Saint-Savinien étant volé et maltraité

par les soldats qu'il logeait fut chez M. Flouet où logeait le capitaine de cette compagnie. Plein de confiance, il se plaint des vexations et des mauvais traitements qu'il essayait de la part de ses soldats. « Il te sied bien, malheureux paysan, dit le capitaine, de venir te plaindre de mes soldats. Il faut leur donner non seulement ce que tu as mais encore tout ce qu'ils te demanderont. Pars, et si j'entends la moindre plainte, je te fais fusiller sur-le-champ ». Le capitaine tint le même langage à ce pauvre M. Flouet, lui fit les mêmes menaces et le réduisit au désespoir. A son départ, non content de s'être fait abondamment nourrir lui et sa suite, il enleva les couvertures, les draps de lit et mille autres objets.

Ce même jour 15, les femmes Marion Père et Fils moururent toutes deux par suite de révolution. M. Thévenet apporta les cercueils et les mit dans la bière. Ces mêmes soldats s'opposant à ce qu'on clouât les planches, ils jetèrent le menuisier à la porte et ne respectèrent plus rien, ils pillèrent la maison, arrachèrent ces malheureuses femmes de leur linceul qui les couvrait pour chercher de l'argent qu'ils croyaient qu'on y avait déposé.

Dans la soirée du 15, le Corps du Prince fut assemblé dans la plaine des Egriselles. Il s'y tint un conseil de guerre pour y juger deux individus qui avaient repoussé la force par la force. L'un était un garde de M. Foacier de Champlay, l'autre un jeune homme de 16 à 17 ans. Ils furent condamnés à mort ! M. Pierret, curé de Villeneuve fut mandé pour les confesser et les assister dans leurs derniers moments. Après leur confession, notre vénérable pasteur s'approcha du commandant et osa l'implorer pour avoir la grâce de ces malheureuses victimes qu'il assurait n'être point coupables. Ce commandant lui répondit : « M. le Curé vous avez fait vos fonctions, laissez-moi faire les miennes », et aussitôt, il donna l'ordre de fusiller. M. le Curé se retirait quand on répéta hautement le mot grâce qu'avait prononcé avec douleur notre digne curé. Le Prince de Hesse-Hambourg qui était sur la route près de là, accorda la grâce et ces deux malheureux doivent leur vie à notre bon pasteur.

C'est le seul acte de justice qu'on puisse citer de cette troupe de brigands. C'est avec un plaisir indicible que le 10 au matin, nous vîmes partir ce corps qui prit la direction sur Sens. Notre malheureux sort nous les ramena deux heures après et il fallut se résoudre à les garder encore toute la journée, ils ne partirent que le lendemain 17 pour Sens. Le 16 à leur retour, ils annoncèrent la signature de la paix avec l'Autriche ; ils furent un peu moins insolents. Ils se moquaient des Russes et surtout des Cosaques qu'ils traitaient de voleurs.

Les 18, 19 et 20 rien de nouveau sinon le détachement de Cosaques. Le 20 à six heures du matin, arriva les débris du Régiment de Ferdinand et quelques fantassins. Le tout au nombre de 150 à 200 hommes. Il était commandé par un certain comte de Thorne qui se disait Général et sa conduite a prouvé qu'il n'était qu'un brigand. Il réclamait beaucoup de choses et M. Fouet, notre maire, lui observait que notre ville était épuisée par toutes les réquisitions qu'elle avait fournies aux puissances alliées. Il ne lui répondit rien autre chose que de le consigner par quatre de ses satellites à qui il commanda de le conduire sur les bords

de l'Yonne, les pieds dans la neige, et de le laisser là pour, dit-il, lui apprendre combien on souffrait quand on avait froid. Au même instant, il commanda qu'on abattit les arbres de la promenade pour faire du feu. M. Fouet fils entendant cet ordre lui représenta qu'on apportait du bois sec qui vaudrait mieux pour brûler. « Tu me contredis, tu me ris au nez. Soldats ! prenez-moi cet insolent et donnez-lui cent coups de bâton ». Cet ordre fut cruellement exécuté sous les yeux du malheureux père qui ne put porter aucun secours à son fils.

Le remords d'une aussi lâche action porta celui qui l'avait commise à demander pardon au maire et à son fils les priant même de dîner avec lui. Ce qui avait produit ce remords, c'est la crainte, l'inquiétude. Ce corps était un ramas de fuyards que poursuivaient nos armées victorieuses. Il passa toute la journée en nous tourmentant, nous parlant de paix. De temps à autre, on lui voyait faire différents gestes qui peignaient son embarras. Plusieurs fois, il lui est échappé de dire « Ah ! mes officiers, mes pauvres officiers ! ».

Nous eûmes le bonheur d'en être débarrassés à dix heures du soir qu'ils partirent pour Joigny en mettant le feu dans une partie de leur camp établi sur la promenade, porte de Joigny. On ne peut parler de M. Fouet fils sans lui payer le tribut d'éloge qu'il mérite ; sa récompense est dans son cœur bien-faisant, mais mon plaisir est de pouvoir lui dire.

Le 22, depuis une heure jusqu'à sept heures du matin, arriva par détachement la totalité du Corps du Général Platow qui campa partie à la Fouillate, partie à Saint--Savinien. Dans ce corps étaient quelques lanciers et Hussards russes.

Oh ! nous les avons bien vus, bien examinés ! les lauriers qui naguère ombrageaient leurs fronts insolents étaient disparus. On ne parlait plus d'aller à Paris, on ne songeait qu'à opérer la retraite.

Le quartier général fut rétabli maison de M. Adam et les officiers reprirent les anciens logements.

Ce même jour sur les trois heures du soir, une forte reconnaissance sortie

de la ville de Sens et composée d'infanterie et d'une partie du 26<sup>e</sup> Dragons, le tout au nombre d'environ 600 hommes, fut poussée dans la plaine de Véron. On entendit d'abord une forte canonade ; bientôt après la fusillade qui se rapprochait de notre côté. Tous les habitants semblaient renaitre en sachant que les Français approchaient et allaient nous délivrer.

Les tirailleurs français débousquèrent du bois de la Chaume et repoussèrent les Cosaques. Ils se battaient dans toutes les vignes des Chaumont et des Canonnières et descendirent jusqu'au pied de la montagne.

Nos troupes avaient deux pièces de quatre et un obusier. Les Russes n'opposèrent que deux pièces de sept attendu que ne pouvant tenir ils opérèrent leur retraite en évacuant leurs malades, caissons, bagages, etc... 1 200 hommes et ces deux pièces de canon restèrent jusqu'à la fin de l'action à laquelle la nuit mit fin et l'ennemi continua à effectuer sa retraite. Les Russes eurent dix hommes tués parmi lesquels deux officiers dont un fut vivement regretté par le Général Platow qui lui-même partit à 5 heures du soir, la figure toute embéguinée ; on le croyait blessé, mais nous apprîmes que ce n'était qu'une fluxion et que même à Joigny, il s'était fait tirer une dent. Ils eurent encore une quarantaine de blessés.

Les Cosaques tiennent beaucoup à cacher leurs pertes, ils les retiraient autant que possible du champ de bataille et les éparpillaient sur les derrières dans les différents champs afin qu'on ne sache point ce qu'ils ont perdu. Il n'en est pas de même de ce qu'ils font, ils exagèrent toujours leurs avantages. Et les 29 prisonniers qu'ils nous firent dans cette affaire, ils les promenaient avec un air de satisfaction dans les rues après les avoir tour à tour dépouillés.

A dix heures du soir, leur retraite fut effectuée sur Joigny, ils emmenèrent la majeure partie de nos voitures et prirent une quarantaine de chevaux chez différents particuliers et notamment chez le Maître de Poste auquel ils enlèvent dix-neuf chevaux. Il resta quelques piquets éparpillés sur la route ;

le matin 22, il ne restait plus qu'un petit poste de quatre hommes.

Ce même jour à six heures du soir, un piquet du 26<sup>e</sup> Dragons se présenta aux portes de la ville. Une portion prit par les promenades pour aller gagner la porte de Joigny, le reste entra en ville. Ils surprirent le poste de Cosaques qui était derrière le cimetière et comme ils ne voulaient pas se rendre mais bien se défendre, un reçut deux coups de sabre sur la tête, il fut tué ; le troisième fuit puis le quatrième s'échappa dans la mêlée.

Tout le reste de la journée, on fut parfaitement tranquille, chacun se croyait débarrassé, on se félicitait mais dans la nuit du 22 au 23 revint de Joigny, un détachement de cosaques qui se renforçait toute la matinée jusqu'au nombre de 300 hommes. Ils s'établissaient dans la maison de M. Leblanc, maître de poste et placèrent des vedettes sur toutes les hauteurs environnant la ville. Ils furent toute la journée dans une agitation et une inquiétude extraordinaire. Les ordonnances sur la route de Joigny et aux différents postes établis se succédaient avec rapidité. Ils empêchaient toute communication au dehors. Ils exerçaient la plus grande surveillance sur les routes aboutissant à Villefolle et Saint-Nicolas et ne permettaient aucune communication de ce côté.

A quatre heures du soir, ils partirent et se dirigèrent sur Joigny. Le 24, on apprit qu'ils avaient évacué Joigny. Le 25, le Général Alix entra dans Joigny.

Depuis cette époque jusqu'en mars tout fut tranquille. La mairie n'avait plus à s'occuper que du soin de faire parvenir les dépêches qui lui étaient adressées. Nous croyions l'ennemi bien loin quand le 4 au matin, un bruit sourd se répandit que Troyes avait été repris par l'ennemi et qu'il revenait en force.

La journée fut assez tranquille à l'inquiétude près mais à 5 heures du soir, on commença à voir arriver beaucoup d'habitants de Sens avec leurs bagages. Ce nombre augmenta considérablement et toute la nuit entière hommes, femmes, enfants, vieillards, bestiaux, tout fuyait, tout se confondait. Le père appelait sa fille, la mère éplo-

rée cherchait son mari, des enfants à la mamelle étaient portés dans des paniers. O nuit cruelle ! on peut la voir mais on ne peut rendre les cruels tourments, les vives inquiétudes que tu as fait éprouver. Tous fuyaient un ennemi féroce qui avait juré leur perte et l'incendie de leur malheureuse cité.

Le 5, l'émigration de Sens continue toujours. Plusieurs militaires viennent aussi et on les dirigea ainsi que nos malades de l'hospice sur Courtenay.

Le 6 mars, l'ennemi entre à Sens et le Prince de Vitemberg qui commandait cette troupe exigea que M. Laurencin, membre du Conseil municipal de ville écrivit tant à Villeneuve qu'à Joigny et Saint-Julien pour engager ses concitoyens à retourner, leur promettant aide et protection. Dieu veuille qu'il tienne à ses promesses — avant on avait promis aide et protection, des proclamations promettaient le bonheur et les Wittenbourgeois n'ont marqué leur entrée dans Sens que par le pillage, le meurtre et le brigandage.

Le 6, à 7 heures du soir arrivèrent les dragons du prince d'Auersberg (6<sup>e</sup> léger) au nombre de 150 hommes sur la promenade dite de M. Gau. A leur arrivée, beaucoup de réquisitions en différents objets. Leur quartier général fut établi chez Bouton où logea le Prince avec 8 officiers.

Le 7, même nombre, morne dimanche. Le 8 à 9 heures du matin, arriva un nouveau détachement de 200 hommes du Régiment de Bokemberg et Klaine qui se joignirent aux mêmes dragons et firent des demandes toutes plus ridicules les unes que les autres. A 10 heures du matin, arrivèrent cinq chasseurs de Skombris qui apportèrent des réquisitions pour Villeneuve, Villefolle, Saint-Nicolas et Valprofonde.

Sur les 4 heures du soir, on vit paraître sur la route de Joigny un fort détachement de troupes russes, un poste de dragons était placé au tournant d'Armeau. La vedette tira son fusil sur les Russes qu'il prit sans doute pour des Français et s'apercevant de sa méprise, lui et le poste s'enfuirent tellement fort qu'ils perdent leurs casques et leurs fusils.

Quelques temps après, arriva le

corps commandé par le Général Seslawine et composé de 500 hussards russes de Sonmskoy et deux pièces de sept qui campa dans la petite plaine dite le Clos Maillet. Le quartier général fut établi à la poste : les officiers logeaient en ville.

Toute la nuit on fit travailler les maréchaux pour faire des fers et des clous, les serruriers pour faire des fers de pique, les menuisiers pour faire des manches, les cordonniers pour raccommoder les bottes, les tailleurs et couturiers pour les habits, manteaux, etc... et tous les habitants pour leur donner à boire, à manger et empêcher le brigandage de ce qu'ils enlevaient des maisons. Le 9 à 8 heures du matin, les Russes partirent pour Nemours se dirigeant sur Massangis et Chéroy. Il ne resta des Dragons qu'environ 150 hommes dont partie était détachée dans différents points. Le 10 même nombre exigeant des vivres pour 280 hommes.

Un piquet de 80 hommes se porta sur Saint-Julien dont on garda les issues et frappa une réquisition sur cette ville et emmena un officier retraité appelé Miller. Il était de Langres et s'était retiré chez M. Protat ; il fut conduit au quartier général de Cerisiers.

Le 11 même nombre ; la commune de Cerisiers frappa une réquisition sur Villeneuve de deux bannettes de charbon et de trois chariots de foin. On se disposait à en prendre dans la ville mais le commandant de Dragons s'y opposa en disant qu'il n'en voulait pas des magasins de la ville mais des bâtiments chargés sur la rivière attendu que ces charbons étaient destinés pour Paris.

Ce jour l'ennemi parle beaucoup de paix, l'annonçant comme faite. Les courriers qui se succédaient assez rapidement l'annonçaient aussi.

Le 12 à midi, la mairie cessa ses fonctions sur le bruit que le 6 le Général Alix avait pris à Auxerre un arrêté qui portait peine de mort contre tous les maires ou adjoints qui ne cesseraient pas leur fonction à l'approche de l'ennemi. Cette nouvelle répandit l'alarme dans toute la ville. Les employés continuèrent leur service jusqu'au soir où ils résolurent d'assembler pour le lendemain les principaux habitants à l'effet d'aviser entre eux aux mo-

yens de pouvoir à la sûreté de la ville.

Le lendemain 13, tous les habitants désignés s'assemblèrent à la Maison commune. Là on forma un conseil ou gouvernement de 30 membres ; une commission pour le secrétariat, six autres commissions ayant chacune un Président et des attributions différentes. Il fut arrêté que trois membres du conseil resteraient en permanence pendant 24 heures ainsi qu'un membre de chaque commission et que cela se continuerait ainsi jusqu'au rétablissement de l'ordre. Le secrétariat fut chargé de l'administration générale, de recevoir tous les comptes particuliers, à en faire le résumé et rendre compte au gouvernement qu'il convoquerait toutes les fois qu'il en était nécessaire.

Le secrétariat fut chargé de la partie sûreté et de correspondre au dehors en raison de cela, des correspondances furent établies avec tous nos voisins.

Sur les 11 heures du matin, un piquet de hussards vint à la mairie par ordre de l'intendant du 4<sup>e</sup> Corps des troupes alliées pour faire remplir les réquisitions frappées par la ville de Sens. Il fallait obtempérer et de suite on dirigea sur Sens 2 400 livres de pain, 6 vaches et 8 pièces de vin ; un des voituriers chargé de conduire une partie de ces vivres en fut victime. Son cheval et sa voiture lui furent pris.

A midi, le Commandant des Dragons envoya demander des guides qui lui furent donnés et une heure après, ils partirent se dirigeant sur Cerisiers par Dixmont emportant avec eux la malédiction de tous les habitants.

Une femme qui était venue les trouver fut abandonnée par eux et comme elle se répandait en propos incendiaires, on la fit arrêter. Le soir toutes les commissions se réunirent pour constater les ressources qui restaient à notre malheureuse ville : le rapport fut peu rassurant. Les troupes qui stationnaient à Villeneuve depuis le 31 janvier avaient tout épuisé.

Le départ des troupes fut si précipité que l'on croyait que c'était une retraite. Pour s'en assurer, on envoya de suite des exprès à Sens, Cerisiers, Courtenay, Joigny, etc... leur rapport fut que Sens et Joigny étaient évacués mais

qu'il y avait encore des Cosaques à Saint-Valérien.

Le 14, les membres de la Commission s'assemblaient de nouveau pour aviser aux moyens de se procurer l'argent afin de pouvoir se procurer des subsistances. On proposa une taxe sur tous les habitants en proportion de leur fortune. Le maximum était de 200 francs, le minimum de 5 francs.

Le 15 à 3 heures du matin, un officier autrichien passa annonçant qu'il y avait à Bassou 3 000 hommes d'infanterie et de cavalerie faisant partie du Corps du Prince de Lichtenstein et qu'il devait venir coucher à Villeneuve. On envoya de suite à Joigny pour vérifier le fait. L'exprès rapporta qu'il n'y avait point de troupes et qu'on n'en avait point entendu parler.

Dans la matinée, deux dragons venant de Sens réclamèrent la femme qu'on avait arrêtée, il fallait la leur délivrer. Sur les 3 heures du soir, cinq autres dragons venant aussi de Sens demandèrent où était leur Prince. Deux heures après, il en revint cinq autres par Marsangis ; ils demandèrent leurs camarades et partirent.

Le 15, la journée fut tranquille jusqu'à 4 heures du soir qu'on vit une patrouille de sept dragons venant de Sens. Ils ne firent que passer. Ils se dirigèrent sur Gron. A 5 heures, arrivèrent par la route de Joigny cinq dragons qui demandèrent des logements et des rations pour 112 hommes qui allaient arriver. En effet, une heure après, un détachement de dragons et de hussards au nombre de 150 hommes se présentèrent ; ils se logèrent au faubourg St-Savinien maison Mondin, Le Blanc et autres qui furent écrasés par mille et une vexations. Ils placèrent des postes à toutes les portes, ils barricadèrent le pont. Ils demandèrent des rations pour beaucoup plus de monde qu'ils n'étaient. Après qu'on les eut données ; ils exigèrent qu'on recommençât. Tous les maréchaux et serruriers furent appelés et obligés de passer la nuit à forger des fers et clous et comme il n'y avait plus de fer chez les marchands, on fut dans chaque maison enlever tout le fer disponible. Ces barbares voulaient même qu'on enlevât les croix de fer du cimetière. On s'y refusa avec une noble hardiesse.

(A suivre)

# GASTEAU

**CHARBONS - MAZOUT  
FERS**

10, Avenue Gambetta

Tél. : 62.01.51 - Jaigny

# Maurice BONNET

*OPTICIEN  
AUDIOPROTHESISTE*

**Adaptateur de lentilles  
cornéennes**

Tél. : 62.03.56 - JOIGNY

22, Rue Gabriel-Cortel

**MIGENNES**

62, Avenue Jean-Jaurès.

*Location de voitures  
sans chauffeur  
Tourisme et utilitaire*

**CONCESSIONNAIRE  
RENAULT**

Tél. : 62-22-00

**JOIGNY**

# AUTO-ECOLE ST-ANDRE

9, Av. Roger VARREY

JOIGNY 89 - Tél. : 62.10.18

Cours de Code  
Permis et perfectionnement  
sur véhicules modernes

*Le meilleur  
Consultez-nous - accueil vous  
sera réservé*

# CLAUDINE & JEAN-LOUIS

**Coiffure Dames**

*Brevetés d'Etat*



5 Rue GABRIEL-  
CORTEL

**JOIGNY**

Tél. : 62.12.62

# CONFECTION CHEMISERIE BONNETERIE

**pour Hommes  
et Dames**



**Vêtements  
REMY**

Tél. : 62-18-73

3, rue G.-CORTEL

**CHARCUTIER - TRAITEUR**  
Lunchs - Dîners - Soirées

**CHABAUD et Cie**

13 quai Ragobert, 89 - JOIGNY

Tél. 62-13-61

Location de  
matériel

Cuisiniers et

Maitres d'Hôtel

Devis de toutes  
importances



**DEMENAGEMENTS  
TRANSPORTS**

*Rail — Garde-Meubles — Route*

**ANDRÉ GATEAU**

43, Av. Gambetta, Joigny - 89

Tél. : 62.17.43

*Correspondant S.N.C.F. et D.E.S.*

# Une page d'histoire littéraire

## BOILEAU A VILLENEUVE-SUR-YONNE

par J.-L. DAUPHIN

Dans toutes les études historiques qui ont trait à Villeneuve-sur-Yonne, le lecteur peut trouver les noms illustres du moraliste Joseph JOUBERT et de son ami CHATEAUBRIAND qui, dans ses « Mémoires d'outre-tombe » rappela longuement ses séjours dans cette charmante ville, « environnée de murailles décrépite du temps de Philippe Auguste et de tours à demi rasées au-dessus desquelles s'élevait la fumée de l'âtre des vendangeurs ».

Mais, si cette page littéraire de l'histoire de Villeneuve est fort connue, il en est une autre, non moins intéressante, mais des plus ignorées : BOILEAU, le Grand BOILEAU vint à Villeneuve et y posséda une maison...

Une des sœurs de l'auteur des « Satires » et du « Lutrin », Charlotte BOILEAU avait épousé le 13 juin 1647 Joachim BOISVINET, procureur au Parlement, puis greffier de la deuxième chambre des requêtes. Il mourut en janvier 1672 et sa femme le 15 février de cette même année.

La maison que BOISVINET possédait à Villeneuve-sur-Yonne, alors Villeneuve-le-Roi, fut vendue et adjugée à BOILEAU.

Nous conservons à ce sujet une lettre de l'écrivain à son frère, l'abbé Jacques BOILEAU qui fut chanoine et doyen de la Cathédrale de SENS de 1667 à 1694. Cette lettre se trouve à la Bibliothèque Nationale ; elle ne fut publiée pour la première fois qu'en 1830.

En voici le texte :

A Paris, 27<sup>e</sup> juin 1690

Je ne saurais assez vous témoigner mon cher frère le ressentiment que j'ai des bontés que vous avez pour moi en prenant soin comme vous le faites de ma

rente de Villeneuve-le-Roi. Le détenteur de mes terres s'appelle André RATIER, conseiller au siège particulier et ancien ressort de Villeneuve-le-Roi, et si j'eusse été à Paris lorsque vous êtes parti je vous aurais remis entre les mains les papiers nécessaires pour le contraindre. Je vous les enverrai au premier jour, supposé qu'on nous veuille faire quelque chicane. A vous le dire vrai, elle ne saurait être que fort impertinente puisque je suis adjudicataire en bonne forme de ce bien qui m'a été adjugé par arrêt en suite d'un décret forcé des biens de Monsieur BOISVINET et sur un arrêt d'ordre où chacun a été colloqué en son rang. Ainsi, ce qu'on vous a dit qu'il y a un créancier qui se prétend antérieur à moi ne saurait être qu'une niaiserie et un bruit semé par les débiteurs de ma rente pour n'être point obligés à payer. Je vous prie donc, mon cher frère, de les faire sommer très fortement de me satisfaire. Sinon, vous aurez mes papiers au premier jour, et s'ils veulent entreprendre une procès ridicule, je vous répond qu'il leur en coûtera bonne.

Je vous donne le bonjour et suis tout à vous.

DESPREAUX.

Cette affaire en resta sans doute là et les débiteurs payèrent.

La postérité n'a pas retenu l'emplacement ni le destin de la maison de BOILEAU à Villeneuve et peu s'en est fallu qu'elle n'oublie jusqu'à la possession de cette maison par l'écrivain, qui n'y fit d'ailleurs que peu de séjours.

Néanmoins, cette page de l'histoire de Villeneuve méritait d'être sortie de l'oubli profond où elle se trouvait depuis longtemps. Et espérons que désormais, cette anecdote retrouvera sa place dans l'histoire littéraire de VILLENEUVE-SUR-YONNE.

# LE MARIAGE A SAINT-JULIEN-DU-SAULT en 1789

## UNE NOCE A VERLIN

par M. PAPELARD

A cette époque, lorsqu'un jeune homme se mariait, il devait acheter son habit qui se composait d'une veste et d'une culotte courte de même étoffe ; à cela venait s'ajouter boucles de souliers et jarretières, porte-col et boutons de poignet, et enfin, une tasse d'argent s'il en avait les moyens. Pour la future, une alliance, une croix d'or, un grand goblet d'argent, une paire de gants ou de mitaines longues, un livre d'église ou un manchon à son choix.

Toutes ces choses étaient de rigueur, à moins que le futur n'ait pas de quoi, il faisait également publier ses bans à l'église les dimanches ou fêtes ; et, la veille du mariage, les futurs faisaient une promesse solennelle à l'église, en présence d'un prêtre et de leurs parents, de s'épouser. C'est ce que l'on appelait à l'époque les fiançailles.

La veille du mariage, les jeunes gens de la noce allaient chez le futur pour se faire mettre des papillottes et le lendemain matin, les frisures, queues, poudrage, etc... Le tout, à l'invitation du futur et à ses dépens. Les garçons qui étaient conviés au mariage payaient la musique.

Il arrivait parfois qu'à l'occasion d'un mariage fut couru un bruyant charivari ; et pour en rehausser l'éclat, un concert composé de pincettes, de pelles, de poêles et de poêlons était organisé pour accompagner des couplets rustiques chantés pendant parfois une quinzaine de soirées par la jeunesse invitée au mariage. (Un arrêté de la police municipale, en date du 28 nivôse an IX, met d'ailleurs fin à cette pratique et « fait défense à toute

espèce de personnel de s'attrouper et de se réunir pour faire charivari » ).

En ce temps-là, la vie domestique était très simple, et dans les repas d'amis ou de noces, il n'y avait que deux ou trois mets. Le sucre, le café, les liqueurs y étaient très rares mais le vin abondant. Il n'y avait à Saint-Julien ni café, ni billard, ni salle de danse. La vaisselle était en étain et en terre. Un peu de faïence, encore moins d'argenterie.

Les maisons étaient presque sans fenêtres, et celles qui existaient étaient très petites, à carreaux plombés de différentes formes, mais presque pas sur les rues, ou bien alors très hautes ; il était impossible de voir de la rue dans une chambre.

Le manteau des cheminées était large, haut, (on passait dessous) et malgré qu'il soit évasé, cela n'empêchait pas la cheminée de fumer.

Les lits étaient montés sur quatre pieds hauts, avec ciel et quatre tringles pour les rideaux de serge verte, bordés de quelques ornements de couleur jaune. Il n'y avait presque pas de couchettes à pieds bas. Les poêles étaient très rares, mais on possédait beaucoup de coffres pour serrer les habits.

Les jeux d'autrefois étaient également très simples ; on jouait aux dés, au tonneau, au bâtonnet, à la boule, aux quilles et aux cartes dans les cabarets. Les anciens jouaient aux trois derniers jeux, et la jeunesse jouait aux premiers. Il y avait beaucoup de vieux garçons qui jouaient une partie de la nuit aux balles et aux dés. Le premier ou les deux premiers

coups gagnants étaient pour avoir une chandelle, ils jouaient sous le porche de la boucherie, sur un billot. Là, ils étaient à l'abri en cas de mauvais temps.

Les jeunes gens dansaient au son de la vielle ou du violon dans la halle ou dans une chambre chez quelque cabaretier où il n'y avait d'autres rafraîchissements que du vin. Aussi s'enivraient-ils souvent et au cours de disputes s'arrachaient-ils quelques poignées de cheveux.

Saint-Julien était un pays essentiellement vignoble, et les vigneron de ce temps-là avaient presque tous des guêtres attachées avec des boutons ; ces guêtres étaient faites de cuir ou tout simplement d'un morceau de grosse toile qui faisait le tour de la jambe ; dans ce cas, elles étaient attachées avec deux cordes. Les vignerons ne portaient pas de bas.

Les ecclésiastiques et les hommes du peuple portaient le chapeau à trois cornes relevé.

En général, les cheveux longs couvraient tout le cou, et une partie des épaules, cheveux avec ou sans poudre. Parfois, on commençait à voir quelques queues et des frisures ; quelques bourgeois portaient les cheveux longs noués par derrière et enveloppés dans une bourse de soie noire. Les gens de justice portaient les cheveux longs, frisés et bouclés à plusieurs étages, et pour conserver les belles frisures de leurs perruques appelées perruques à trente-six battants, ils ne portaient point de chapeau ; toutefois, ils portaient sous le bras gauche un morceau de peau noire ou de feutre plié d'une certaine façon et qu'on appelait claque.

Les dames portaient de longues robes dont les manches ne dépassaient pas le pli du bras, elles étaient garnies de grandes manchettes qui couvraient l'avant-bras. Les robes étaient pincées au-dessus des hanches à l'aide d'un corset renforcé de baleines du haut en bas ; à cela venaient parfois s'ajouter de petites règles de bois appelées buscs qui aidaient elles aussi à comprimer le ventre et les seins. L'usage de tels procédés entraînait beaucoup de maladies. Pour se grossir les hanches sur le côté, on y attachait des espèces de paniers. Il fallait être large pour être à la mode.

La coiffure était analogue, il y en avait de très larges imitant des ailes de chauve-souris.

Le talon des chaussures avait une hauteur de trois à quatre pouces et une assiette de un pouce : aussi avec leurs hautes coiffures, leurs mousselines ou

leurs dentelles, les femmes avaient bien du mal à passer par une porte ordinaire.

Les femmes du peuple portaient également des corsets baleinés, mais moins serrés et épousant la forme du corps. Ces corsets avaient de grandes basques qui couvraient le haut du jupon. Les manches étaient courtes.

Les coiffures étaient en mousseline, en toile fine de ménage, ou en dentelle, avec deux bandes longues sur le côté qu'on relevait carrément et qu'on attachait avec deux épingles, à peu près comme les religieuses.

Les femmes portaient également un tablier confectionné avec des étoffes légères, ce tablier avait une bavette qui montait jusqu'au cou et enveloppait les bouts d'un fichu.

Le petit peuple portait aussi des chaussures à boucles, mais à talons moins hauts, pour être plus pratiques pour le travail. De là la dénomination de pieds plats, mot injurieux qu'on adressait parfois aux vignerons.

Avec la Révolution, une nouvelle époque va apparaître, les habits alors disparaissent, on s'habille d'une veste courte, boutonnée, avec collet couvrant en partie le cou, cravate assez grossière emplissant le col, pantalon ou grande culotte avec bavaroise recouvrant les boutons de la ceinture et descendant jusque sur les souliers, avec ou sans bas, sur la tête, un bonnet de laine grossière.

C'était l'habillement dit « sans-culotte » mode alors obligée pour les hommes pour ne pas passer pour des aristocrates.

Il serait regrettable en terminant d'oublier de parler d'une coutume pieuse qui était pratiquée autrefois dans toutes les familles, il s'agissait de la cérémonie des relevailles ou de la purification des femmes, après leurs couches.

Toute gisante « comme on disait » qui commençait à se sentir forte, pour sa première sortie se rendait à l'église, accompagnée de la sage-femme.

Le prêtre la recevait à la porte du temple, et lui donnait, selon les rites, prières et bénédictions. A l'imitation de la Sainte-Vierge, la jeune mère déposait à l'autel son offrande qui se composait d'une miché de pain et d'une bouteille de vin. L'accouchée conservait chez elle, pieusement dans un sachet, placé au fond de son armoire, où dans quelque tiroir intime, avec les linges sacrés de la famille : la nappe à pain béni, la tavaïolle des baptêmes etc... et un morceau du pain des relevailles.

Telle était donc la vie très calme et sans histoires qui se déroulait à Saint-Julien de 1780 à 1790.

## UNE NOCE A VERLIN

A Verlin, les nouvelles mariées offraient à Marie non seulement leur couronne virginale, comme cela se faisait dans d'autres villages de la contrée, mais elles tenaient en plus à l'honneur de filer la quenouille de la Bonne Vierge.

A cet effet, le dimanche qui suivait les noces, à la messe, la bâtonnière de la confrérie, présentait cette quenouille à la nouvelle épouse, qui, les jours suivants devait remettre à l'église cette quenouille de la Vierge, regarnie de chanvre, avec l'écheveau de fil qu'elle avait filé de ses mains.

C'était les prémices de son ouvrage qu'elle offrait à la Bonne Dame.

Dans les derniers temps, cet usage symbolique, s'est converti en une offrande en argent.

Il était fréquent que pour un mariage, toute la jeunesse de Verlin et parfois des fermes des alentours soit conviée pour assister à ces réjouissances.

Aussi, plus de quinze jours avant la noce, les fiancés avaient-ils déjà commencé une longue tournée dans le pays et les environs pour distribuer des dragées chez les parents et les amis. (cette coutume remplaçait les lettres d'invitation).

La cérémonie religieuse se déroulait dans la plus grande simplicité, et à la sortie de l'église, c'est allègrement que le cortège se rendait au domicile de la mariée. Mais quelle surprise ! un magnifique balai de genêts, tout enrubbanné en intercevait l'entrée. La mariée prenait alors le balai en mains et faisait le simulacre de balayer l'entrée et la chambre... Par ce geste, elle prouvait ainsi ses qualités de bonne ménagère.

Mais les estomacs étaient creux, et principalement ceux des mariés, car ils étaient partis à jeun pour la cérémonie nuptiale, la croyance locale voulant que faute du respect de cette coutume, il y aurait des enfants muets dans la famille.

Durant les quatre ou cinq heures passées à table, les convives finissaient

quand même par être rassasiés ; car tout le monde avait fait honneur au plantureux repas servi dans la grange décorée à cet effet.

Ce n'est que le soir, après avoir coupé la jarretière de la mariée et s'en être fait des cocardes que garçons et filles s'apprêtaient à danser, attendant impatiemment l'invitation du ménétrier, qui, grimpé sur un poinçon annonçait d'une voix solennelle « Balancez vos Dames ».

Après avoir quitté le bal à la sauvette, les mariés se retrouvaient enfin dans la chambre nuptiale préparée par la fille d'honneur, qui se trouvait là, avec la mère de la mariée pour les recevoir.

Mais que cherche donc cette impatience et indiscreète jeunesse à une heure aussi matinale ? car il y a déjà longtemps que les douze coups de minuit sont sonnés à la comtoise du logis.

C'est que garçons et filles venaient selon la vieille tradition offrir aux mariés, le vin chaud sucré (on disait ici, la Routie ou la Sucrée).

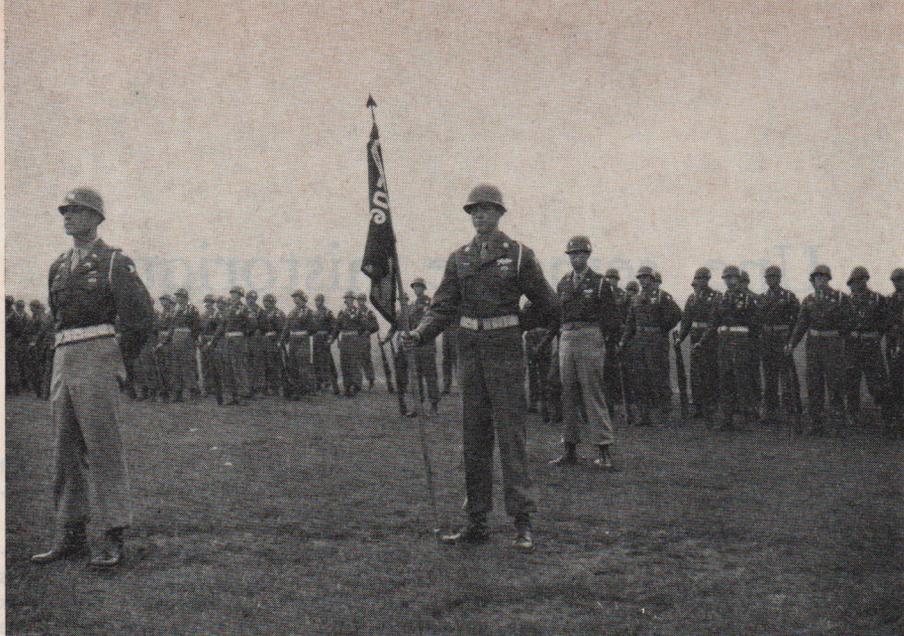
Cette Routie était offerte dans un vase de nuit dans lequel on avait mis du vin, de l'eau-de-vie, fortes épices, de l'oignon, de la moutarde, une queue de poireau, etc... et les jeunes mariés étaient condamnés à tremper leurs tartines de pain grillé dans ce breuvage.

Cet usage qui a dégénéré comme bien d'autres en ces siècles derniers, se pratique encore dans quelques localités de la région.

Quelques heures après cette gauloise cérémonie, on pouvait voir les gens de la noce, presque tous en habits de deuil se rendre à l'église, pour assister à une messe dite pour les parents défunts des deux époux.

C'était l'habitude d'associer les morts, les ancêtres, aux joies de la maison, comme à tous les actes marquants de la vie. Pieuse coutume, sainte pensée, qui jadis grandissait la famille et fortifiait les foyers.

Pendant longtemps, quelques familles de Saint-Julien avaient conservé cet usage de la vallée de Verlin.



« On dit qu'ils vont rester plus longtemps. Ce serait un régiment de l'Air. Ils s'installent ici à cause des plaines vers Laroche qui serviront de terrain d'atterrissage. Il va encore arriver des soldats : des nouveaux d'Amérique et d'autres restés en Allemagne pour les convois des rapatriés ». p. 34

## MARILÈNE CLÉMENT évoque le Joigny de 1945

Les Joviniens qui ont vécu la fin de la guerre reconnaîtront l'atmosphère particulière de cette période à la lecture du roman « Une fille dans une orange » publié aux éditions Gallimard en octobre 1973.

Là, quand les Américains sont arrivés, l'été précédent, les portes étaient fermées, les volets clos. Personne. Un silence de mort sous le soleil...

Tout de même, un combattant de Quatorze, qui raconterait plus tard l'histoire à des gens de Joigny, sortit par curiosité, parce qu'il les avait déjà vus ou enfin leurs semblables, pendant l'Autre...

A un jeune, blond et rose comme un bébé, qui avait arrêté sa jeep au bord du trottoir pour boire au goulot d'une bouteille de coca, il avait expliqué :

— Mon gars, Laroche a été bombardé trois fois par les Américains et trois fois vous vous êtes trompés. Votre objectif était la gare mais vos pruneaux sont tombés beaucoup plus loin sur le quartier des cheminots. Il y a eu de nombreux tués. Les gens étaient fous. Ils disent que vous buvez du whisky avant de bombarder. Alors, tu saisis...

Non, le yankee ne saisisait pas. Il ne

savait pas un mot de français et répondait en riant : « Yes, Yes » avec cette manière de prononcer « ya, ya ». (p. 36).

...les nouveaux occupants bénéficient à Joigny du préjugé favorable. Ils ressemblent à de grands gosses et ne marchent pas comme des oies mécaniques. Ils donnent du tabac aux hommes, jouent avec les enfants et appellent les femmes : miel, bébé, arc-en-ciel sans compter les noms de poissons, de fleurs, d'oiseaux. (p. 66).

A 10 heures, les manœuvres battent leur plein malgré le ciel voilé... La visibilité est imparfaite. Néanmoins, on distingue nettement les dakotas remorquant les planeurs par formation de quatre, au-dessus des plaines de Laroche, sur la rive gauche de l'Yonne où ne se dressent ni arbres, ni maisons. Les planeurs tangent, oscillent. Quand leur attaches, invisibles des fenêtres, se décrochent, ils glissent dans l'air comme des oiseaux géants aux ailes immobiles et descendent en sifflant. (p. 85).

# Une semaine historique à Villeneuve-sur-Yonne

Fondés au mois de juillet dernier, sous l'égide du Club Artistique de Villeneuve-sur-Yonne, par M. J.L. Dauphin, les Amis du Vieux Villeneuve ont organisé, du 19 au 26 Août, leur première SEMAINE HISTORIQUE.

Elle débuta le dimanche 19 à onze heures par l'inauguration d'une exposition dans la salle des Chevaliers de Saint-Jean, en la porte de Joigny. Après que M. J.L. Dauphin eut prononcé le discours d'usage, M. André Despons-Clément présenta en détail le contenu de cette exposition : portraits anciens des membres de la Famille de J.E. Menu de Chomorceau (1724-1802) qui fut député de Sens aux Etats Généraux et Maire de Villeneuve, mais qui reste surtout le premier grand historien et chroniqueur de Villeneuve-sur-Yonne ; vieux actes notariés, décrets et journaux révolutionnaires, premières cartes postales ; antiques clés de la ville ; outils d'artisanat rural ; maquettes et sculptures du statuaire villeneuvien Emile Peynot, prix de Rome, et tableaux de son ami le peintre Balké, représentant les vieilles rues de la ville et des paysages des environs ; enfin un très bel ensemble de photographies intitulé : « Villeneuve inconnu » (1973) œuvre de Monsieur Henri Bernard.

Cette première exposition des Amis du Vieux Villeneuve attira villeneuviens et estivants, et même les cameramen de l'O.R.T.F.

Quatre visites dans la vieille ville, commentées par M. Despons-Clément, furent également une réussite : on put

admirer au passage, le très intéressant Musée de la Porte de Sens, extrêmement bien mis en valeur.

Cette Semaine Historique nous réservait également de passionnantes soirées au cours desquelles un public nombreux et assidu pu suivre trois conférences de nos historiens villeneuviens.

Le premier soir M. A. Despons-Clément traita, avec tout son savoir, de l'époque médiévale et de la naissance de « Villeneuve-le-Roy ».

La seconde conférence fut un brillant tableau de l'histoire de Villeneuve du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle était faite par Monsieur et Madame Paul Morisson avec la participation de J.L. Dauphin.

Enfin, c'est M. J.L. Dauphin qui clôtura cette série de conférences avec son intéressante « Histoire de la Commanderie de Roussemeau », excellent exemple de monographie locale.

Par delà la réussite de cette première Semaine Historique l'action des Amis du Vieux Villeneuve se développe et se fixe pour buts le sauvetage du patrimoine artistique de cette belle cité médiévale et aussi la réunion et la mise au point d'une véritable somme historique sur Villeneuve-sur-Yonne.



Pour tous renseignements, s'adresser à M. J.L. Dauphin, 93, avenue Georges Clémenceau - 92000 NANTERRE.

Adhésion : 10 F (couple : 15 F ; Etudiant : 5 F).  
S'adresser : Maison de la Presse-Librairie Morisson, rue Carnot, 89500 Villeneuve-sur-Yonne.

PLOMBERIE - SANITAIRE  
CHAUFFAGE CENTRAL

**P. LEVET Fils**

3 et 6 rue d'Etape, JOIGNY

*Appareils Ménagers*

*Adoucisseurs d'eau*

Chaudières et Brûleurs à Mazout

« FRANCIA »

**M<sup>me</sup> GENTY**

ARTICLES DE PECHE - FLEURS

GRAINES



**8, Quai  
Ragobert  
JOIGNY**

Tél. : 62.11.57

PÂTISSERIE **TEL. 62-22-28**  
CONFISERIE  
SALON DE THE

**G. VINCENT**

11, Avenue Gambetta

**JOIGNY**

*SPECIALITES*

Chardon à la

Poire William

**VACHERIN**

**POMPADOUR**



**RÉCUPÉRATION  
AFFINAGE**

rue chaudot 89 - JOIGNY

**ROUGHOL et C<sup>ie</sup>**

**RENÉ OUTTIER**

**Armurier**

**40, Avenue Gambetta**

Tél. : 62-14-13 **89 - JOIGNY**

ARMES DE PRECISION

CHASSE TIR MUNITIONS

ARTICLES DE CHASSE - BALL-TRAP

MACHINES à coudre OMNIA

**CENTRAL GARAGE**

Ets GRILLOT et Fils

VENTES et ATELIERS

**Avenue Jean-Hémery**

**89 - JOIGNY**

Tél. 62-08-76 et 62-02-43

Mécanique, Tôlerie, Peinture

**STATION SERVICE**

Concessionnaire **PEUGEOT**

## Abonnement pour 1974

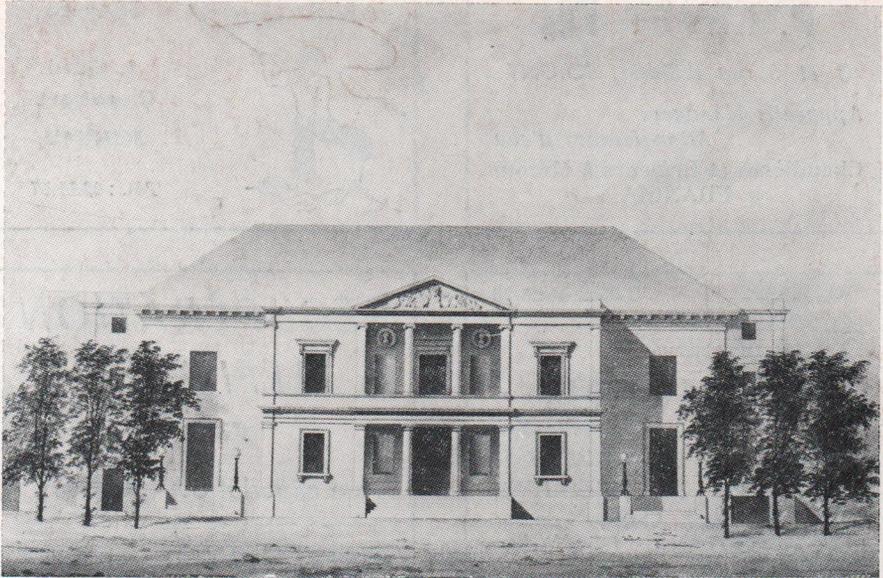
Pour vous abonner ou vous réabonner (Nos 13 à 16) :

Ayez l'obligeance de verser le montant de l'abonnement : **12 francs**  
(pour 4 numéros).

soit par chèque bancaire,

soit par chèque postal ECHO DE JOIGNY : C. C. P. DIJON : 2 100-92.

*Cotisation de Membre Actif de l'Association Culturelle d'Etudes de  
Joigny : 8 francs par an.*



*Projet (qui n'a jamais été réalisé) de la façade du Théâtre municipal (1833)*

## Sommaire du n° 11

- |  |   |
|--|---|
| <p><b>Page 4</b> Les Cahiers de l'Abbé VIGNOT.</p> <p>— 11 La Marquise de Magnelais, par M. VANNEROY.</p> <p>— 15 Le Théâtre municipal de Joigny, par J. BOLZINGER.</p> <p>— 18 Le château d'Esnon, par R.-M. PAILLOT.</p> | <p>— 27 Boileau à Villeneuve-sur-Yonne, par J. L. DAUPHIN.</p> <p>— 28 Le mariage à Saint-Julien-du-Sault en 1789, par M. PAPELARD.</p> <p><b>Page 21</b> Villeneuve-sur-Yonne en 1814. Notes de M. LE GENTILHOMME.</p> |
|--|---|